





# COMMUNE DE PAITA

# ATLAS DES CARTES D'INONDABILITES POTENTIELLES

Echelle: 1/10 000



# GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE CALEDONIE

DIRECTION DES AFFAIRES VETERINAIRES, ALIMENTAIRES ET RURALES

Service de l'eau et des statistiques et études rurales

Observatoire de la ressource en eau

209 ,rue Bénébig Haut Magenta B P 256 - 98 845 NOUMEA CEDEX Tél : 25 51 00 Fax : 25 51 29 Mèl : seser.davar@gouv.nc

# SOMMAIRE

	Pages
- PRESENTATION	1
- INTERPRETATION DES CARTES	
- Informations sur les cartes d'inondations potentielles	2
- Informations sur les cartes d'Aléas d'inondations potentielles	
- TABLEAU D'ASSEMBLAGE	4
- PARTIE I : zones d'inondations potentielles	
- Légende	7
- Cartographie	8
- PARTIE II : aléas d'inondations potentielles	
- Légende Légende	42
- Cartographie	43
- ANNEXES:	
1 - Méthodes de délimitation des zones d'inondations potentielles	77
2 - Glossaire	79
3 - Bibliographie	80

## PRESENTATION / AVERTISSEMENTS

L'objet du présent atlas des cartes d'inondabilités potentielles est d'apporter l'information préventive la plus complète possible sur « le caratère d'inondabilité » compte tenu de l'état des connaissances à ce jour, et d'aider les décideurs notamment en matière d'aménagement du territoire.

Cet atlas a été établi par la direction des affaires alimentaires, vétérinaires et rurales (DAVAR), à partir de documents remis à la suite d'études spécifiques réalisées par différents bureaux d'études et selon différentes méthodes de délimitation des zones inondables : la méthode hydraulique et la méthode hydrogéomorphologique.

Ces études ont été financées par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et pilotées par la DAVAR. L'étude hydraulique a été réalisée par le bureau d'étude HYDREX, l'étude hydrogéomorphologique a été menée par le bureau d'étude CAREX assisté d'un expert du ministère de l'équipement.











### <u>Préambule</u>

Depuis 1990, la DAVAR est régulièrement questionnée sur l'inondabilité des lots par les directions techniques des provinces Nord et Sud chargées de l'instruction des permis de construire.

Sans étude, il est le plus souvent très difficile et hasardeux d'évaluer le risque d'inondation sur un terrain. De plus, la gestion « au coup par coup » des zones inondables ne permet pas d'avoir une vision globale de la situation.

C'est pourquoi les études de cartographies des zones inondables ont été menées depuis 1991, tout d'abord à la demande de certaines communes et plus récemment à la demande de la province Sud pour déterminer l'inondabilité dans les zones urbaines à fort développement et pour les besoins de l'élaboration des plans d'urbanisme directeurs (PUD) des communes concernées

### Date de mise en service :

La date portée sur les documents représente leur date de mise en service. Le présent atlas correspond ainsi aux connaissances les plus récentes sur l'aléa inondation. Il annule et remplace toute carte dont la date de mise en service est antérieure.

Des éditions ultérieures pourront être établies au fur et à mesure de l'acquisition d'informations supplémentaires et/ou de l'apparition de problèmes sur des points particuliers lors de l'utilisation des cartes par les services techniques.

En tout état de cause, des modifications des cartes ne sont susceptibles de survenir qu'à la périphérie des limites. Dans l'attente de ces éventuelles modifications et en application du principe de précaution, la présente carte continue de faire foi.

### Fond de plan:

Les limites de zones inondables et d'aléa ne sont valides que relativement au fond de plan avec lequel elles sont fournies.

En particulier, le simple report des limites, que ce soit manuellement ou dans leur version numérique, sur un autre fond de plan de même échelle, ou, pire encore, d'échelle différente, peut aboutir à des incohérences. Le report des limites sur un autre fond de plan ne peut se faire qu'après interprétation et compréhension des modalités d'écoulement dans le secteur et report de ces modalités sur le nouveau fond de plan. Cette manipulation doit demeurer exceptionnelle et nécessite un minimum de compétences dans le domaine des écoulements des cours d'eau.

### Définitions des termes Aléa, Enjeu et Risque

L'aléa est un phénomène <u>naturel</u> d'occurrence et d'intensité données. On peut citer comme exemples de phénomènes naturels, les tornades, les éruptions volcaniques, les mouvements de terrain. Dans le cas des inondations, il est possible d'affecter une période de retour l à un niveau d'inondation. L'apparition d'un aléa de période de retour donnée, aussi élevée soit elle, est <u>certaine</u>, il suffit d'attendre suffisamment longtemps pour qu'il se produise et les possibilités de le voir rapidement sont réelles

L'enjeu représente l'ensemble des activités humaines présentes dans une zone soumise à un aléa.

Le risque est alors défini comme la <u>combinaison de l'aléa et de l'enjeu</u>. En effet, des inondations catastrophiques auront peu d'incidence dans une région déserte alors qu'une crue modeste représentera un risque élevé dans une zone fortement urbanisée.

1

Période de retour

La façon la plus simple d'expliciter la période de retour (en prenant comme exemple la crue décennale, de période de retour 10 ans) est de dire que sur une très longue période d'observation (plusieurs séries de 10 années), on observera la crue décennale en moyenne une fois tous les dix ans.

En pratique, les probabilités de ne pas observer la crue décennale sur une période donnée de 10 années, ou inversement de l'observer plusieurs fois sur le même laps de temps, ne sont pas nulles. C'est ce qui rend la notion de période de retour difficile à appréhender par le grand public qui est susceptible de s'attendre à une répétition régulière des phénomènes.

# INTERPRETATION DES CARTES

# Informations fournies sur les cartes d'inondabilités potentielles

Les informations fournies par les cartes de zones inondables sont les suivantes :

### **Limites**:

Les limites de la zone inondable sont représentées par un trait de couleur indiquant la méthode utilisée :

un trait bleu clair indique la limite d'une zone inondable établie par la méthode hydraulique. Cela signifie que l'on dispose en ce lieu de données complémentaires détaillées sur les cotes d'inondation.

un trait bleu foncé indique la limite d'une zone inondable délimitée par la méthode hydrogéomorphologique. On ne dispose pas en ce lieu de cotes d'inondations.

un trait gris épais représente une fin d'étude : l'aléa inondation n'est pas connu au delà de ce trait, ce qui ne signifie évidemment pas qu'il est inexistant.

L'épaisseur des traits des limites est volontairement importante pour signifier leur imprécision. Elles permettent une certaine souplesse dans l'évaluation du risque, notamment en zone délimitée par méthode hydrogéomorphologique, où un aménagement empiétant sur le trait lui-même pourra être considéré comme non inondable. En bordure de zone délimitée par la méthode hydraulique, un lever de terrain pourra affiner le tracé de la limite.

Quelque soit la méthode utilisée, la superficie de la zone inondable est représentée en bleu clair.

### Informations complémentaires :

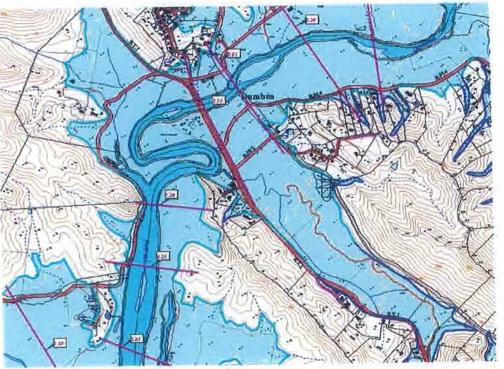
Les cones de déjection<sup>2</sup> sont représentés à la fois par leur emprise et par quelques génératrices du cône. Ces formations sont particulièrement dangereuses, dans la mesure où le cours d'eau peut y changer de lit, le long d'une quelconque de ses génératrices, de manière instantanée et au cours d'une seule crue. Les transports solides y sont en outre particulièrement actifs.

Les axes d'écoulements représentent des chenaux d'écoulements préférentiels. Ils sont potentiellement dangereux, même dans des lits majeurs3 peu pentus, car ils sont susceptibles d'engendrer des vitesses d'écoulement importantes.

## Les cotes d'inondation (uniquement dans les zones cartographiées par la méthode hydraulique)

### Cote d'inondation correspondant au niveau NGNC de la crue centennale sur une section donnée.

Les sections énumérées dans les tableaux sont également représentées sur les cartes. Il suffit donc de repérer sur la carte à quelle section correspond le lieu que l'on étudie. Si le lieu étudié se trouve entre deux coupes successives, il est possible d'interpoler linéairement les cotes d'inondations entre ces deux coupes.



Extrait de la carte d'inondabilités potentielles.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Cône de déjection

A l'arrivée d'un torrent dans une plaine, la forte diminution de la pente de l'écoulement entraîne des dépôts de matériaux. Dans certaines conditions, ces dépôts prennent la forme d'un cône, appelé cône de déjection. Le lit mineur du cours d'eau se déplace régulièrement sur le cône, le long de n'importe laquelle de ses génératrices, toutes de pentes similaires. Ce changement de lit peut se produire très rapidement, au cours d'une seule crue. N'importe quel point du cône, même s'il était jusque là dépourvu de tout écoulement, peut ainsi devenir dangereux de façon soudaine.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Lit majeur: Sa limite est celle des crues exceptionnelles. Le lit majeur correspond donc à la zone potentiellement inondable. Généralement les hauteurs et vitesses de l'eau y sont modérées et il s'agit plutôt d'expansion de crues et de sédimentation. Toutefois la présence de chenaux de crues ou de confluences peut y aggraver considérablement l'aléa et les hauteurs de submersion y demeurer importantes, notamment dans les lits en toit (cf.glossaire p 78).

### Informations fournies sur les cartes d'aléas :

### Limites:

Les limites extérieures sur les cartes d'aléas sont identiques aux limites de zones inondables et sont représentées par le même trait de couleur indiquant la méthode utilisée :

un trait bleu clair indique la limite d'une zone inondable établie par la méthode hydraulique

un trait bleu foncé indique la limite d'une zone inondable délimitée par la méthode hydrogéomorphologique.

un trait gris épais représente la limite de fin d'étude : l'aléa inondation n'est pas connu au delà de ce trait, ce qui ne signifie évidemment pas qu'il est inexistant.

### Caractérisation des aléas :

Un aménagement, situé dans une zone d'aléa sera soumis à un risque de submersion, dont les hauteurs sont inconnues. Moyennant certaines dispositions, il pourrait être possible de s'affranchir de cet aléa.

Les cartes d'aléas, utilisent différentes couleurs pour localiser les aléas 1 (très fort), 2 (fort) et 3 (faible à moyen).

L'aléa 1 est caractérisé essentiellement par des vitesses d'écoulement élevées et des hauteurs de submersion importantes. Il peut en outre correspondre à des zones où le transport solide est important ou encore susceptibles d'être érodées. C'est également une zone où l'aléa est fréquent. En termes de morphologie, l'aléa 1 correspond au lit mineur <sup>4</sup>et aux chenaux d'écoulements dans les plaines ou encore à l'ensemble du lit (mineur, moyen<sup>5</sup> et majeur le cas échéant) dans les cours d'eau à régime torrentiel. Dans le cadre de zones inondables délimitées par la méthode hydraulique, l'aléa 1 a été assimilé à l'emprise de la crue quinquennale.

Un aménagement, situé dans une zone d'aléa 1 (en dehors d'interventions destinées à lutter contre l'aléa lui-même) sera soumis à risque de submersion, d'érosion ou d'arrachement très fort.

L'aléa 2 correspond à des zones présentant au moins un des critères évoqués pour la délimitation de l'aléa 1

En termes de morphologie, il correspond le plus souvent à de larges parts du *lit majeur* des cours d'eau non torrentiels, là où les hauteurs d'eau sont encore importantes.

Un aménagement, situé dans une zone d'aléa 2 sera soumis à un risque fort de submersion, d'érosion ou d'arrachement

<sup>4</sup> Lit mineur

Espace fluvial, formé d'un chenal unique ou de chenaux multiples et de bancs de sables ou galets, recouverts par les eaux coulant à pleins bords avant débordement. Le lit mineur est très fréquemment rempli à pleins bords (sa capacité est de l'ordre de la crue annuelle). Il est soumis à des vitesses, hauteurs d'eau et phénomènes de transports solides et érosions très importants.

5 Lit moven

Espace fluvial, ordinairement occupé par la ripisylve (forêt de bord de rivière), sur lequel s'écoulent les crues de périodes de retour de 2 à 10 ans en moyenne. Le lit moyen est donc soumis à un risque fréquent d'inondation. La vitesse de l'eau y est forte et cet espace est soumis à de fortes érosions et transports solides lors des crues.

L'aléa 3: détermine des zones d'inondabilités potentielles où les hauteurs d'eau sont inférieures à 1 mètre et les vitesses d'écoulement inférieures à 1 mètre par seconde. La méthode hydrogéomorphologique, qui ne donne ni vitesse, ni hauteur d'eau, ne permet pas de délimiter avec certitude un aléa 3.

<u>Remarque</u>: en raison des couleurs utilisées pour traduire les aléas, certains éléments du fond de plan peuvent s'avérer moins lisibles sur les cartes d'aléas. Utiliser alors les cartes de zones inondables.

L'aléa faible n'est explicitement figuré que dans les zones étudiées par la méthode hydrogéomorphologie. Dans les parties inondables délimitées par la méthode hydraulique, l'aléa doit être estimé d'après les cotes d'inondations.

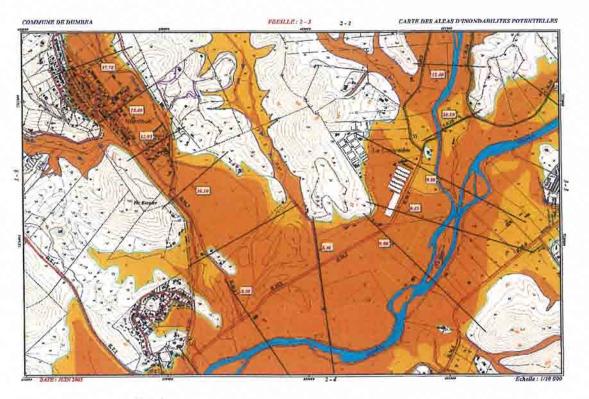
### Informations complémentaires :

Les cônes de déjection sont représentés à la fois par leur emprise et par quelques génératrices

Les axes d'écoulements représentent des chenaux d'écoulements préférentiels. Ils sont potentiellement dangereux, même dans des *lits majeurs* peu pentus, car ils sont susceptibles d'engendrer des vitesses d'écoulement importantes.

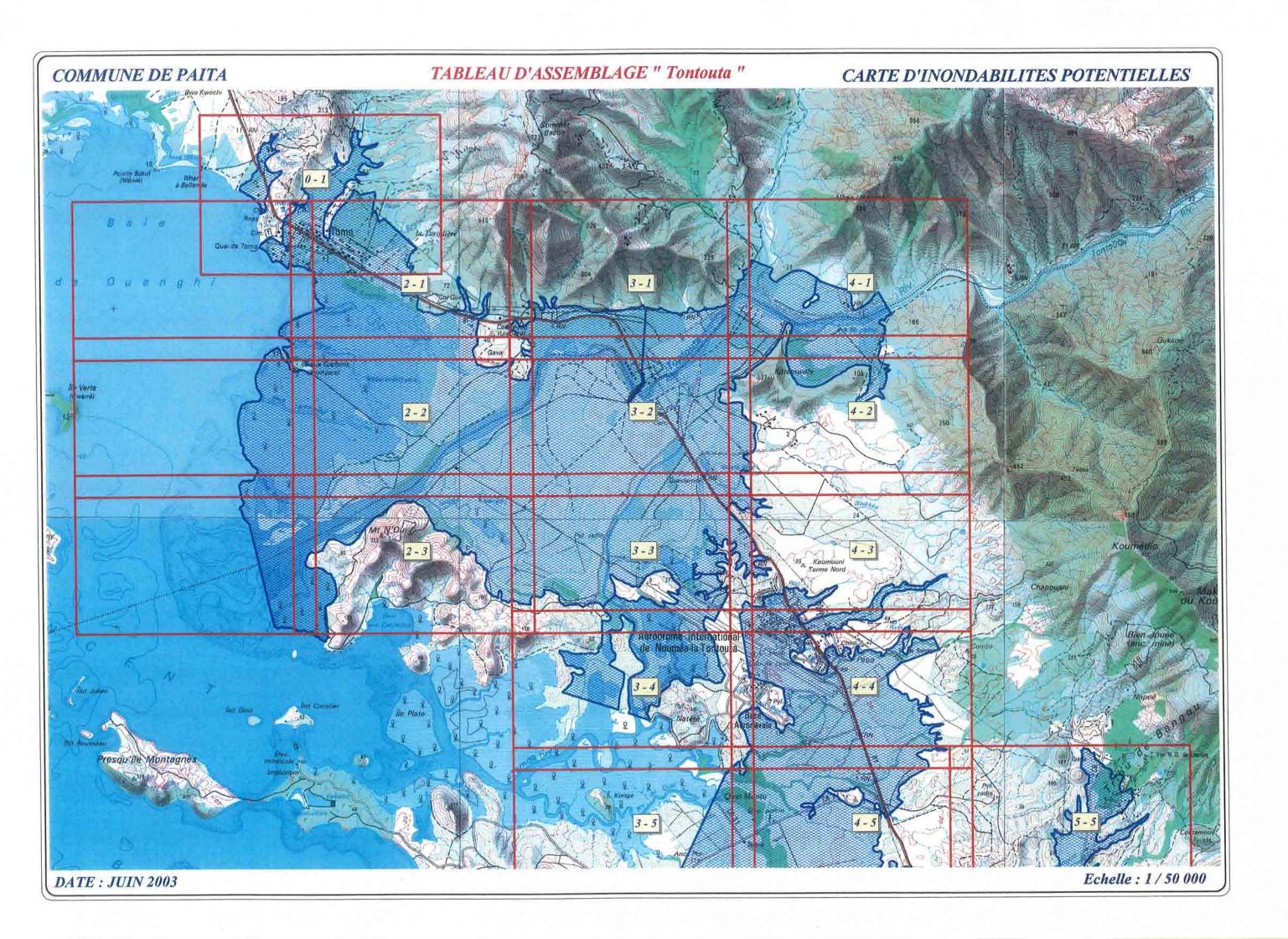
# Les cotes d'inondation (uniquement dans les zones cartographiées par la méthode hydraulique)

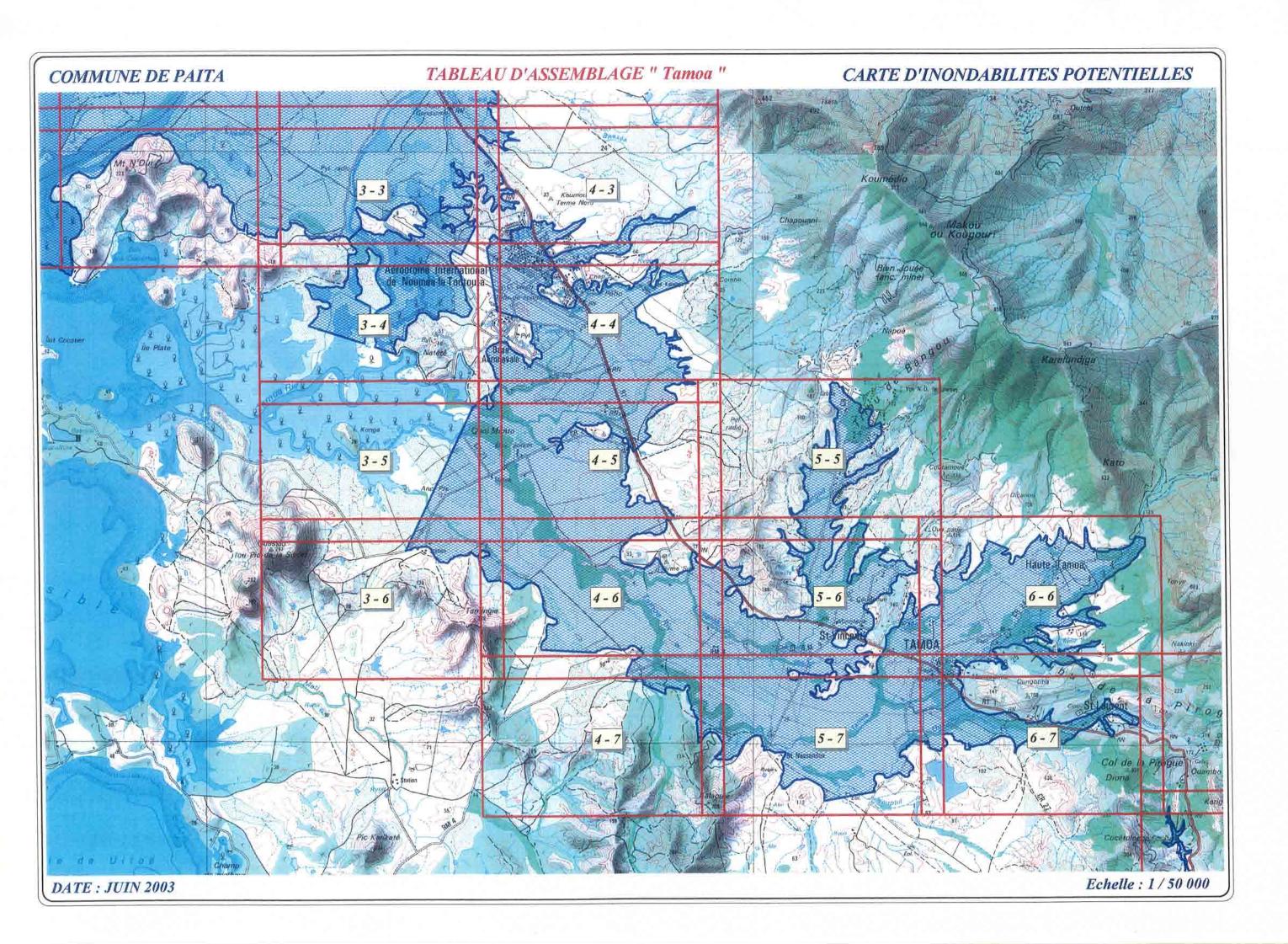
17.70 Cote d'inondation correspondant au niveau NGNC de la crue centennale sur une section donnee.

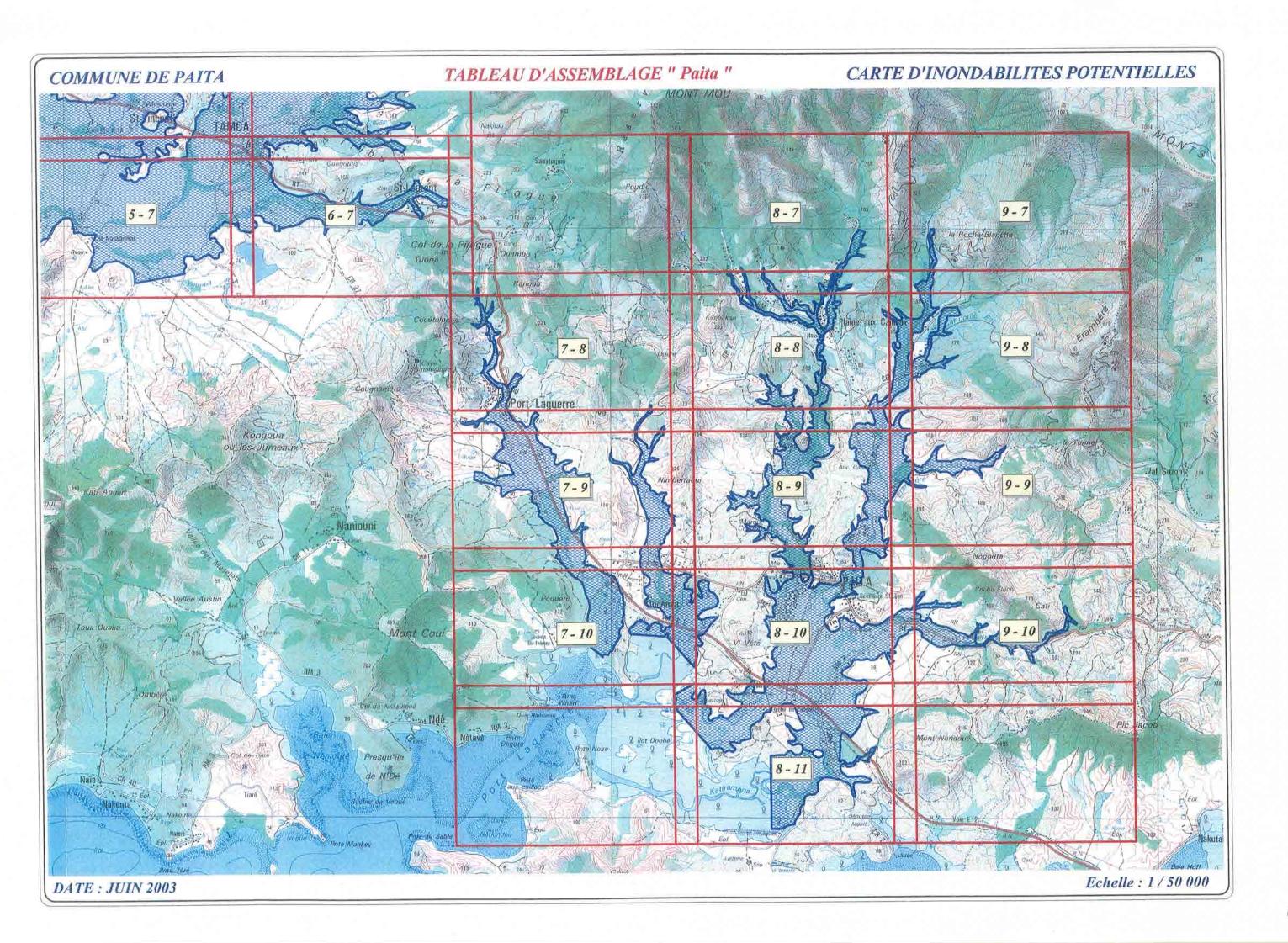


Extrait de la carte d'aléas

3







# COMMUNE DE PAITA

# CARTES D'INONDABILITES POTENTIELLES

Echelle: 1/10 000

Edition: juin 2003

# LEGENDE



Zone potentiellement inondable



Cones de déjection



Limite hydrogéomorphologique



Limite hydraulique



Cote de la crue centennale (NGNC)



Coupes



Axes de crue

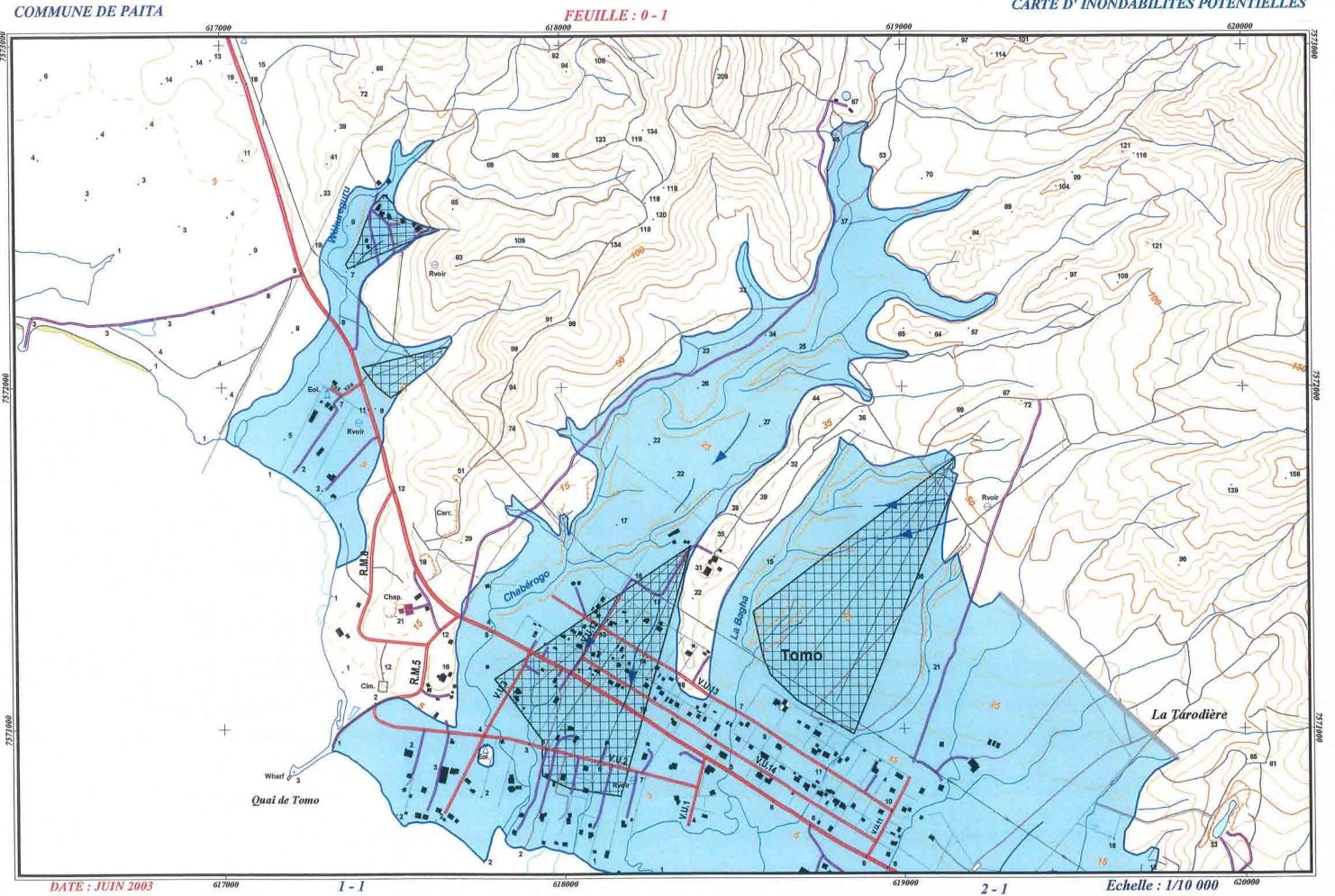
Limite d'étude

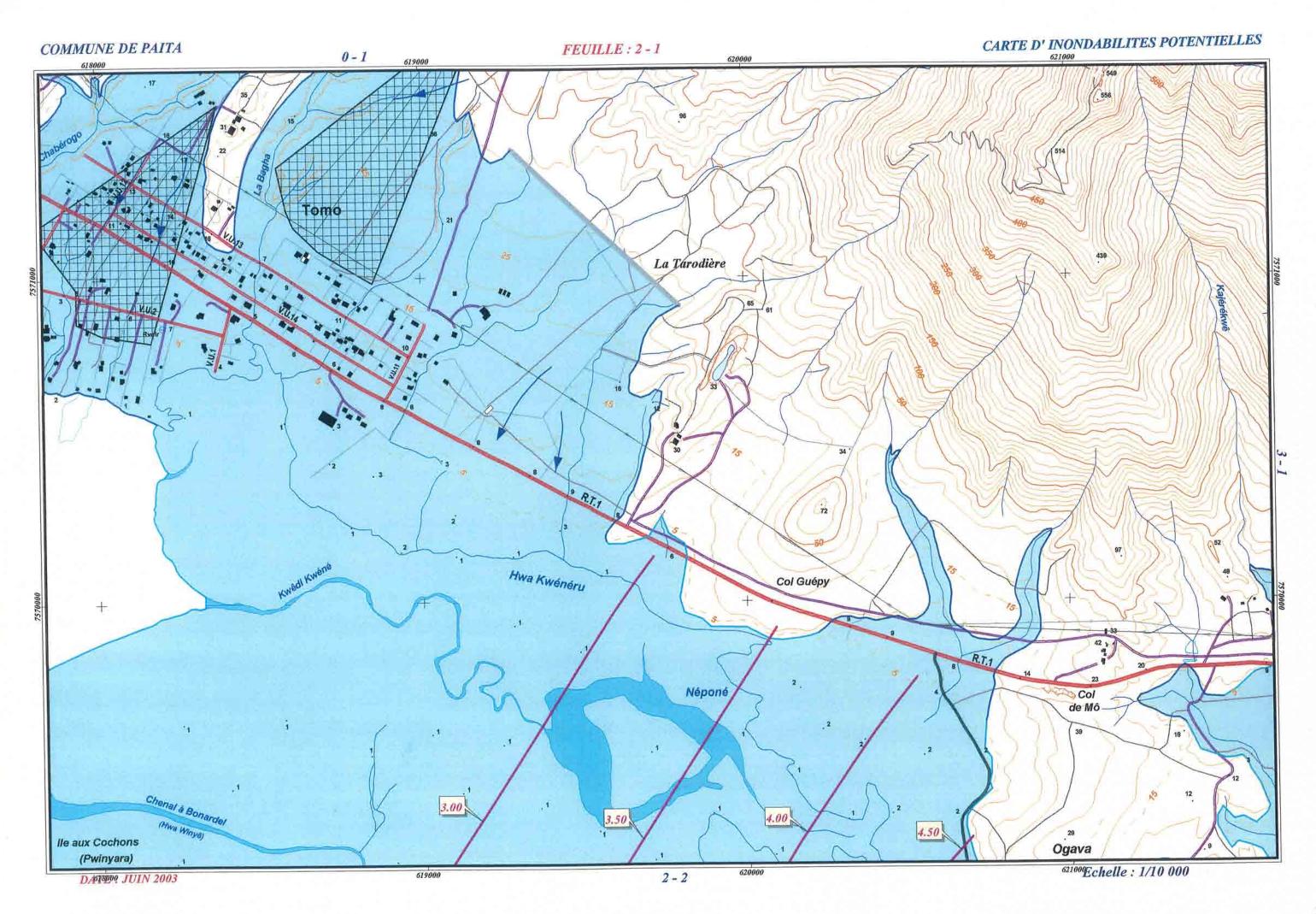
# AVERTISSEMENT

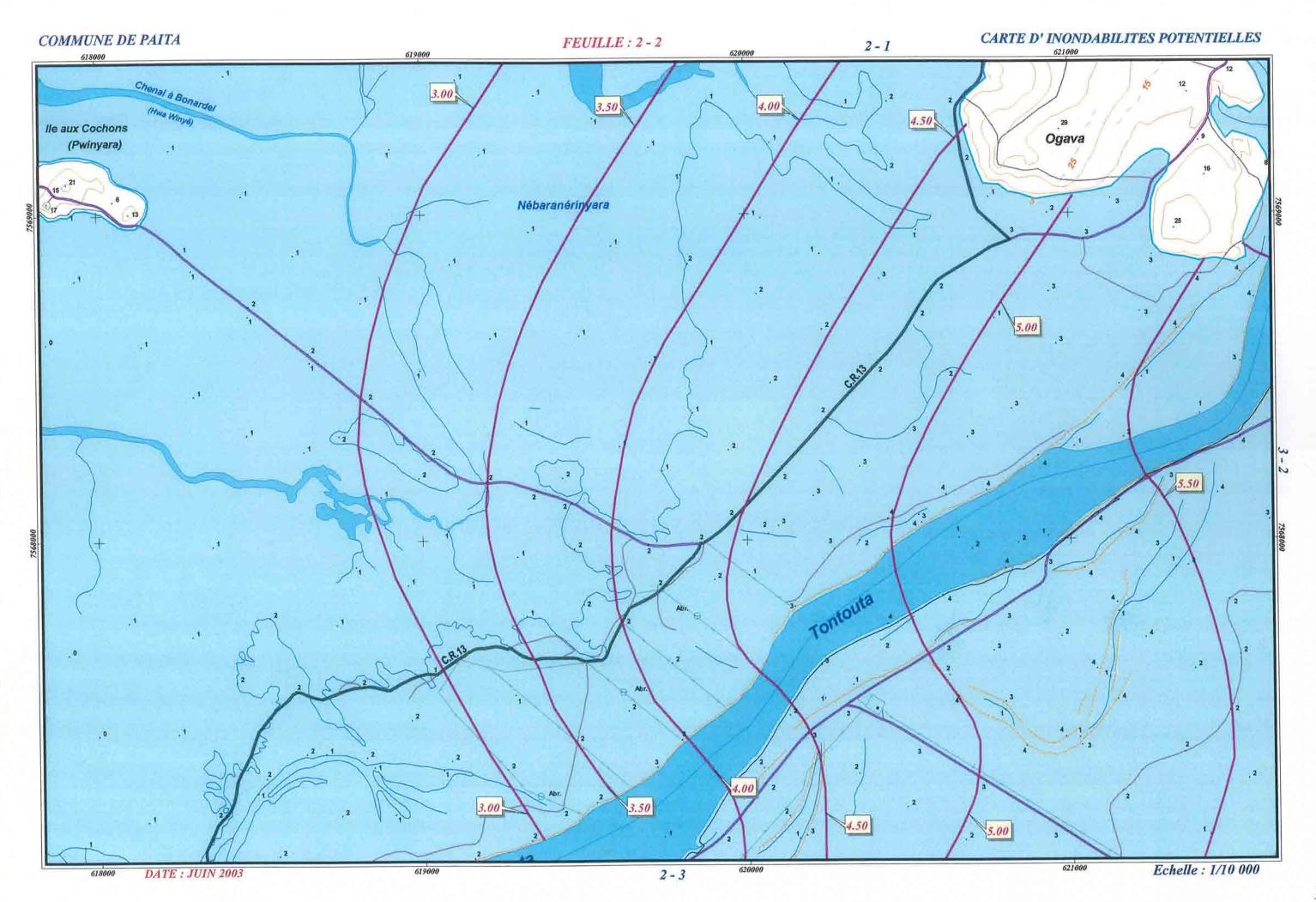
Ce document n'indique que l'emprise potentielle de l'ensemble des crues fréquentes à très exceptionnelles déterminées par méthode hydraulique ou hydrogéomorphologique.

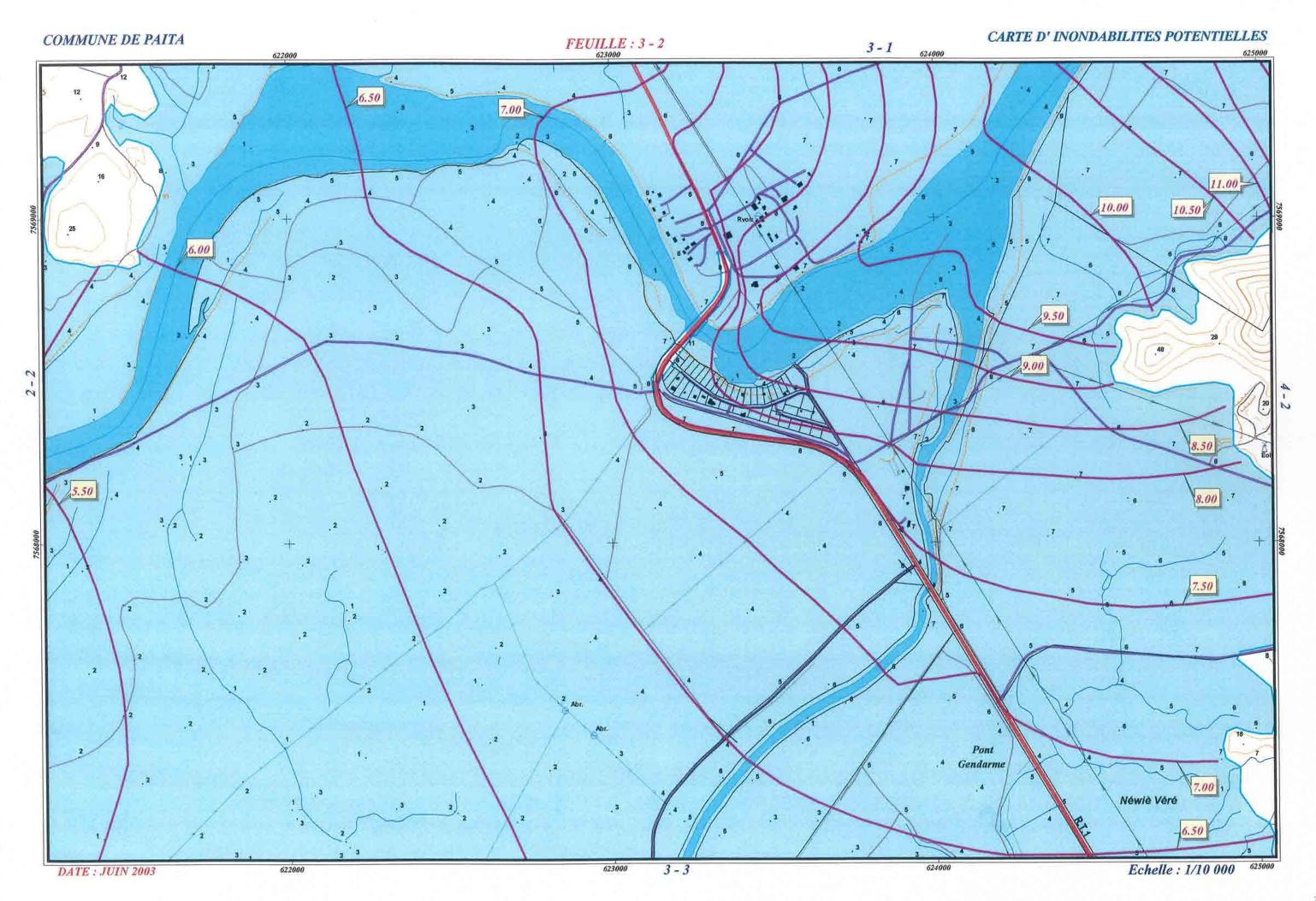
Les limites d'application de ces méthodes et les conditions d'utilisation de ces cartes en matière d'inondabilité potentielle sont présentées dans l'atlas cartographique ou dans la notice annexée.

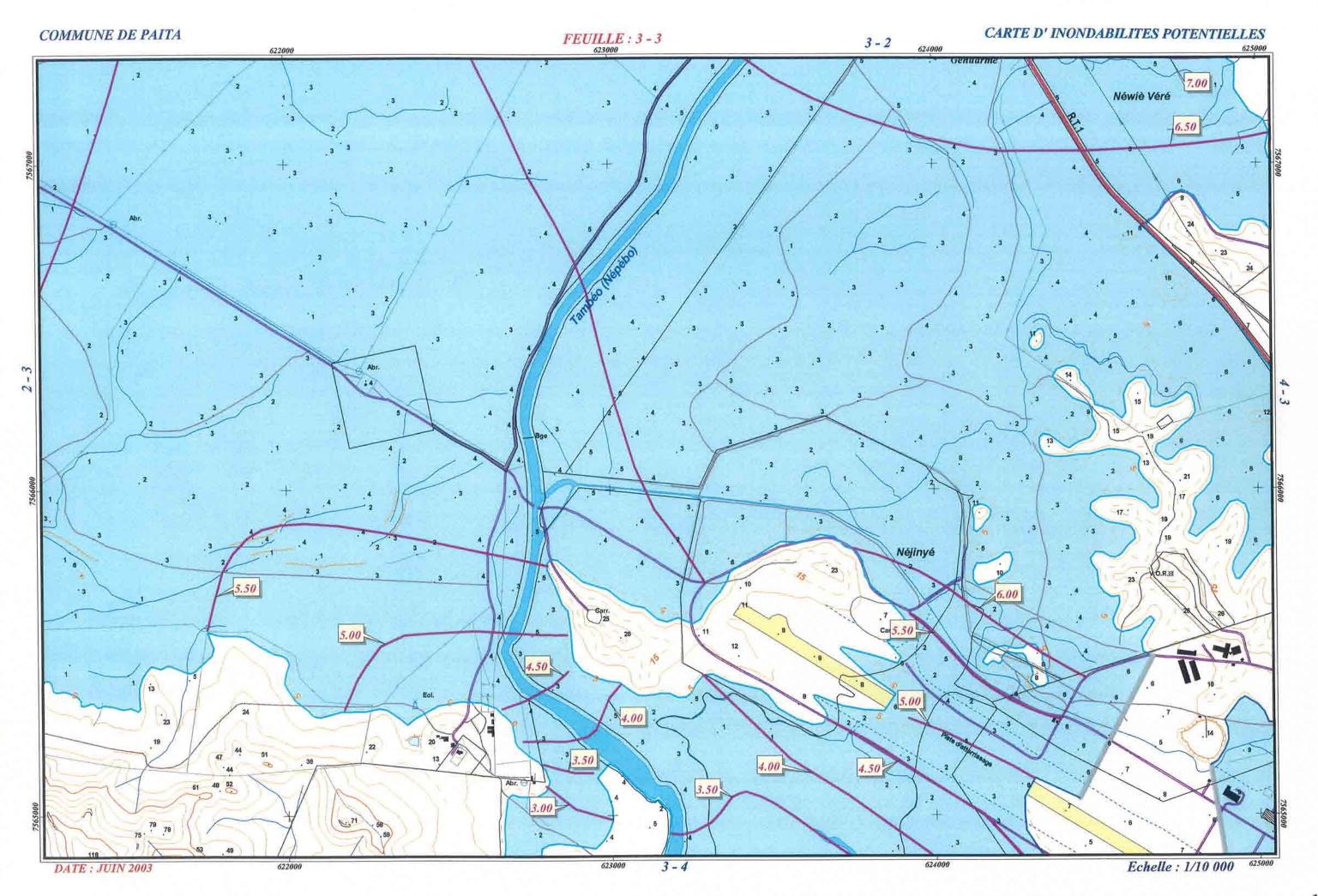
# CARTE D' INONDABILITES POTENTIELLES

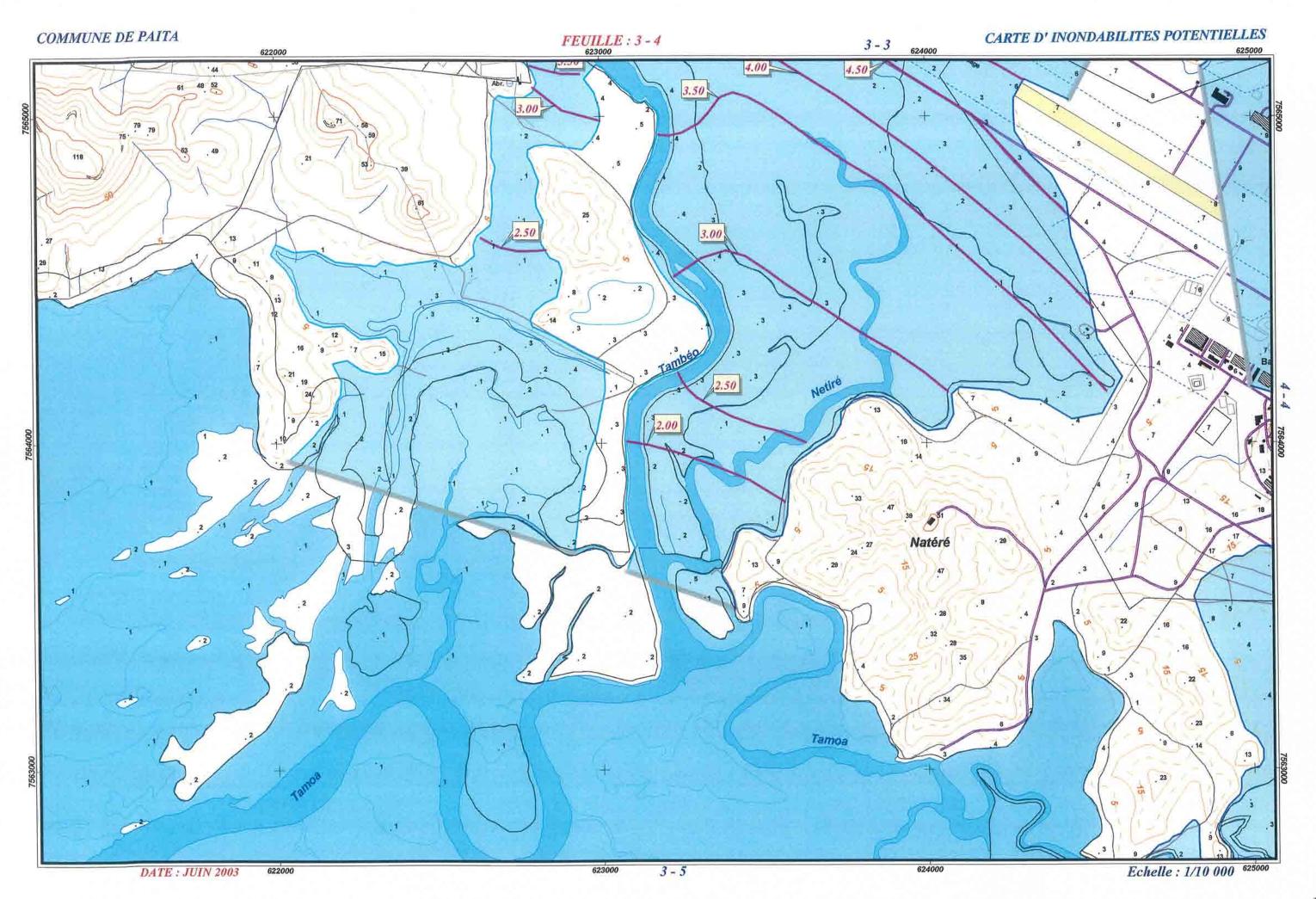


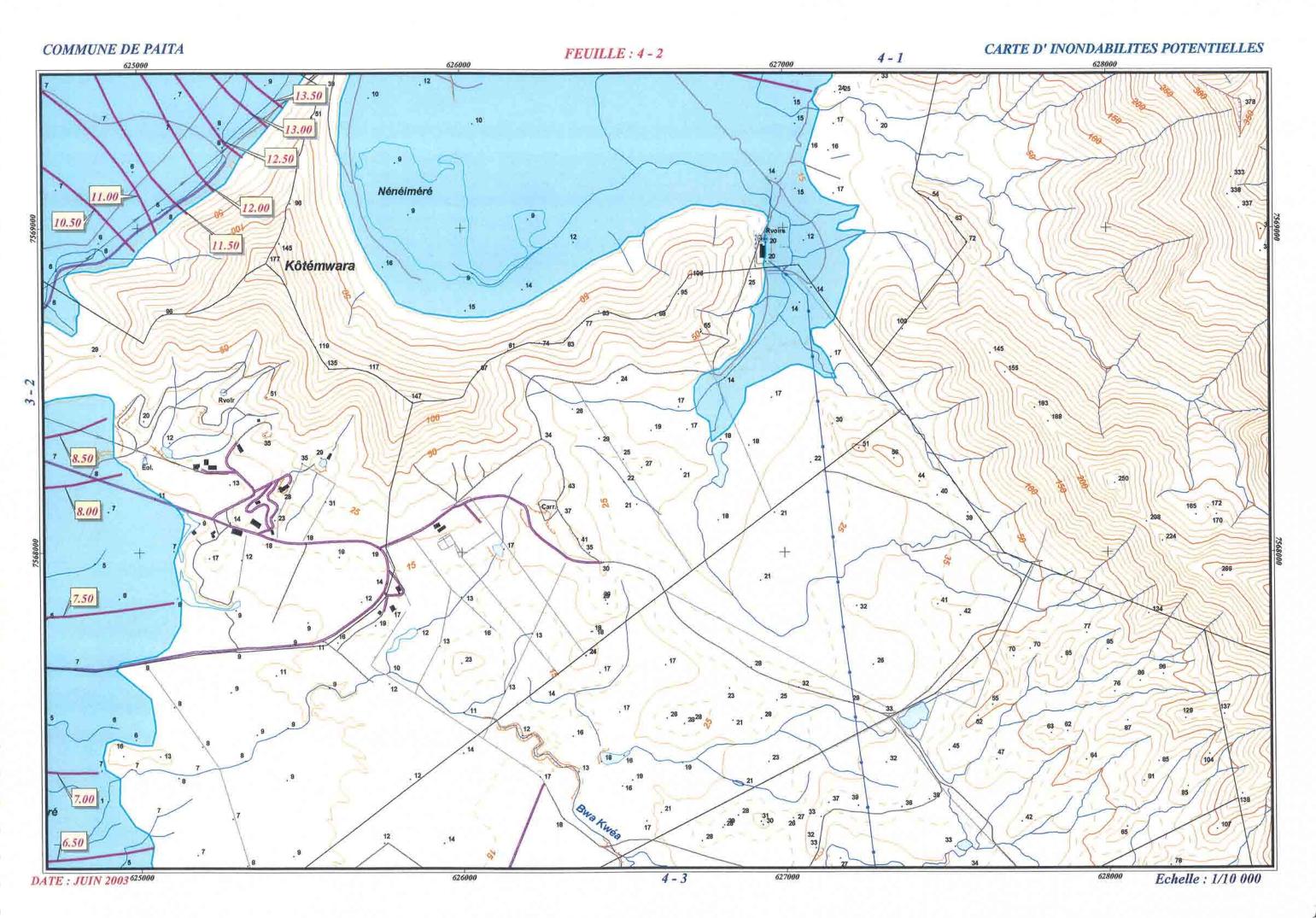


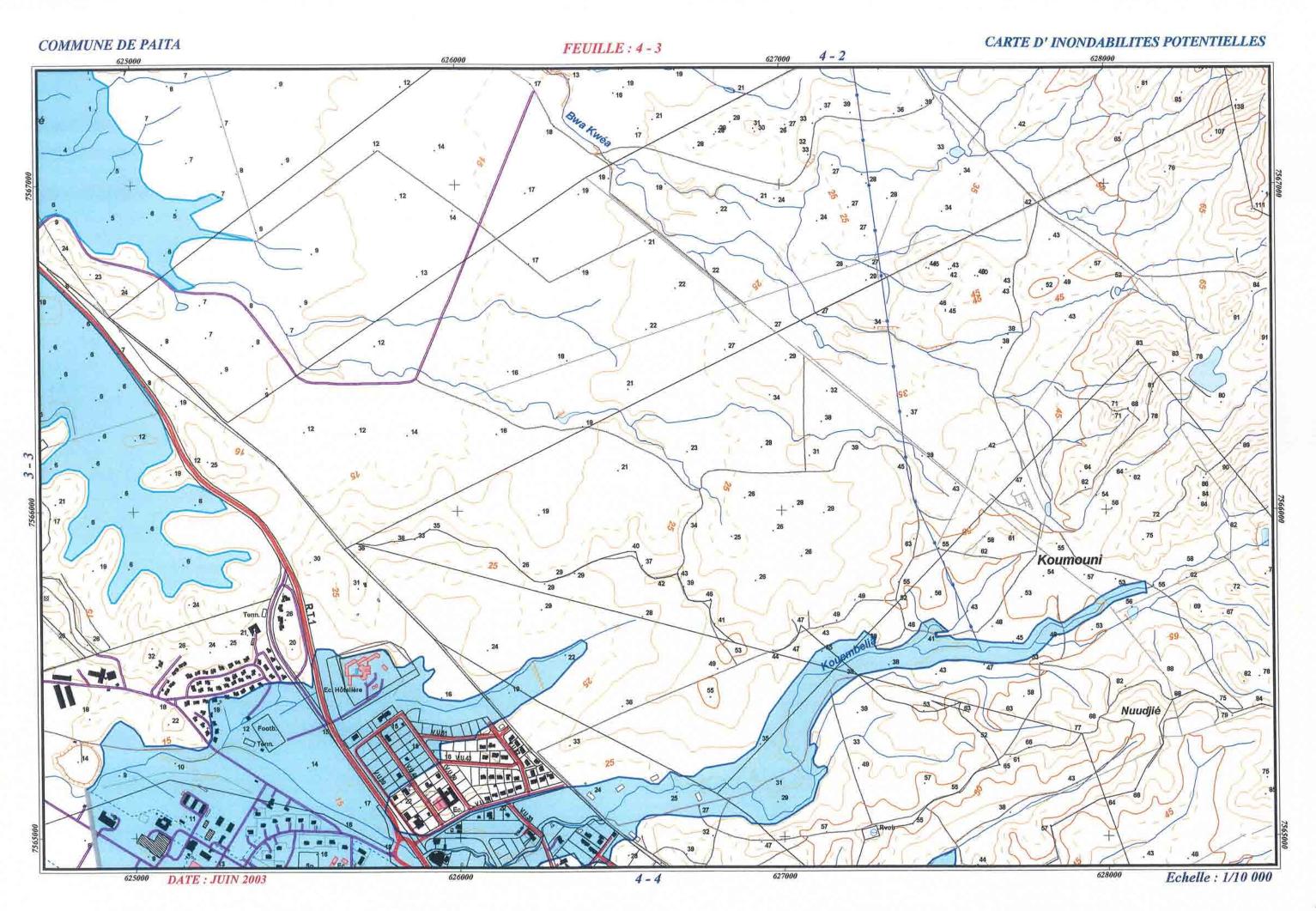


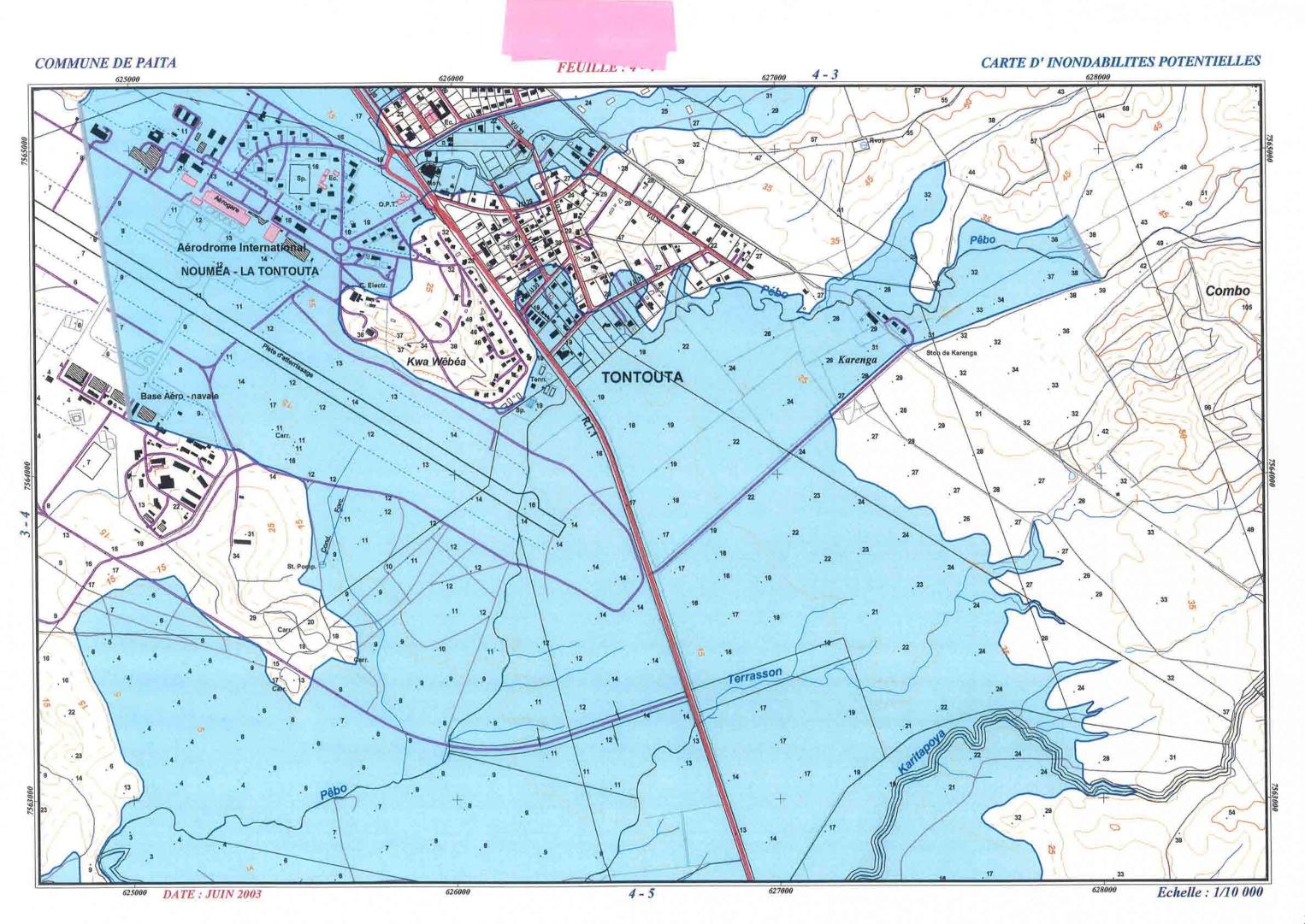


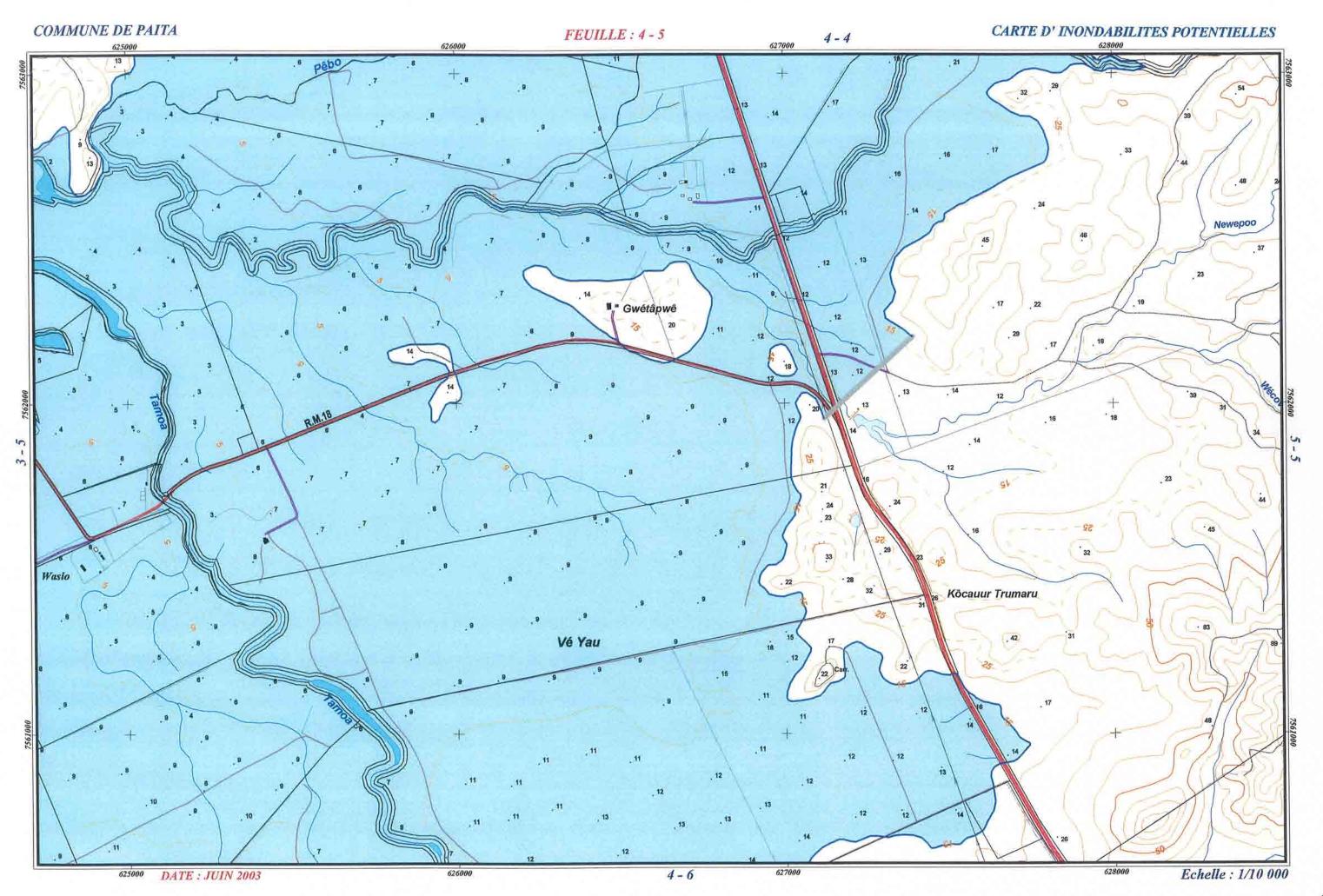


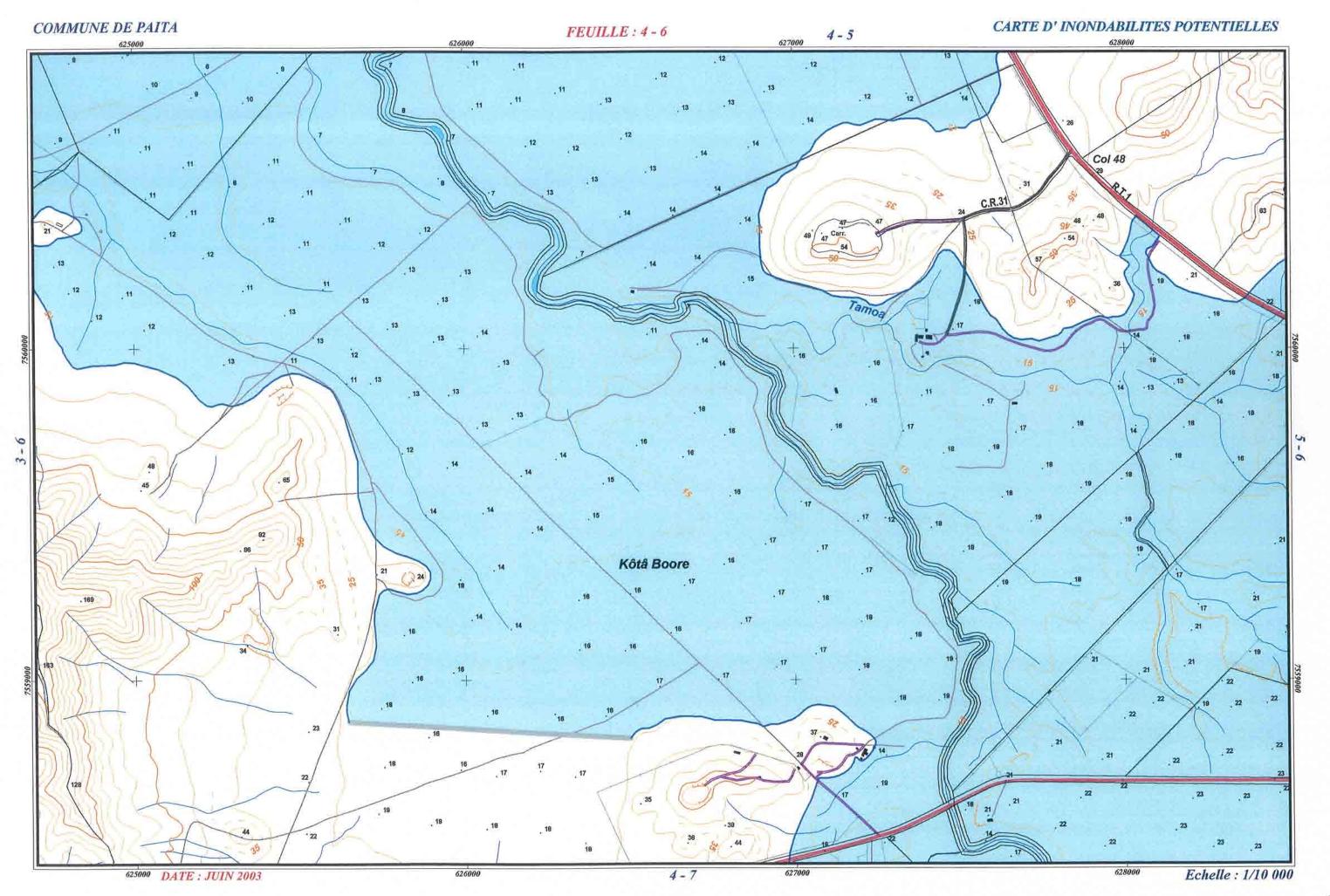


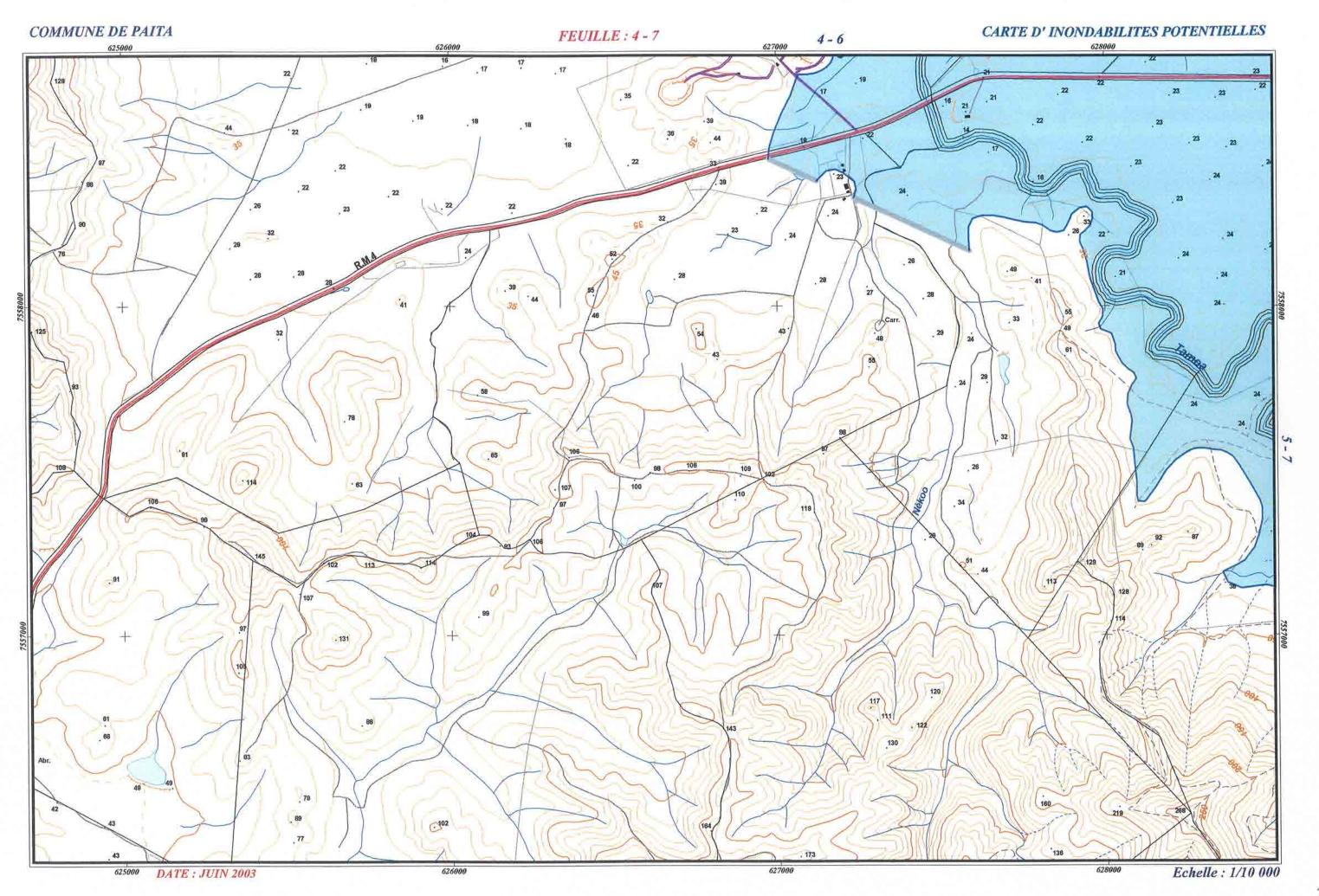


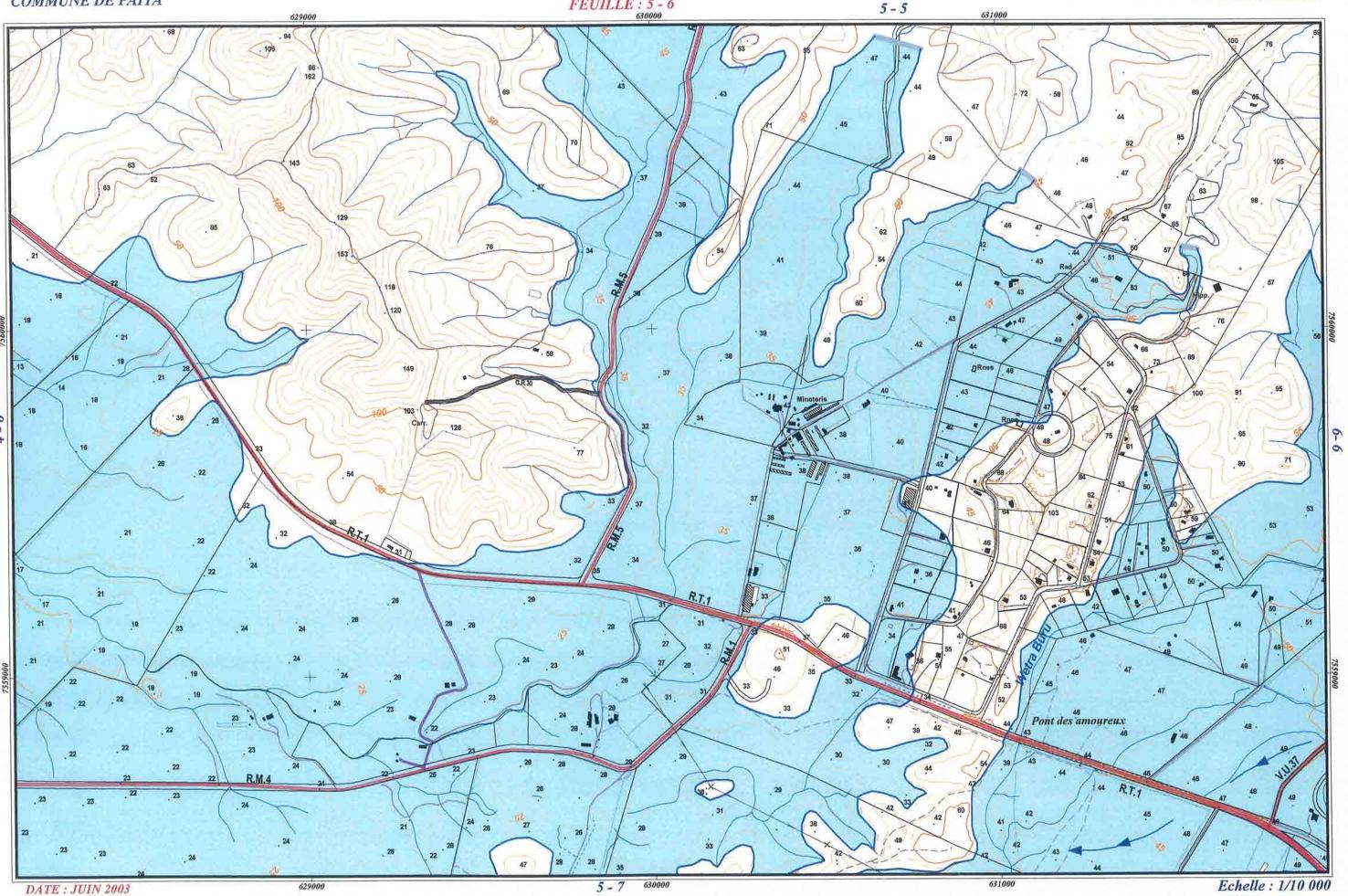


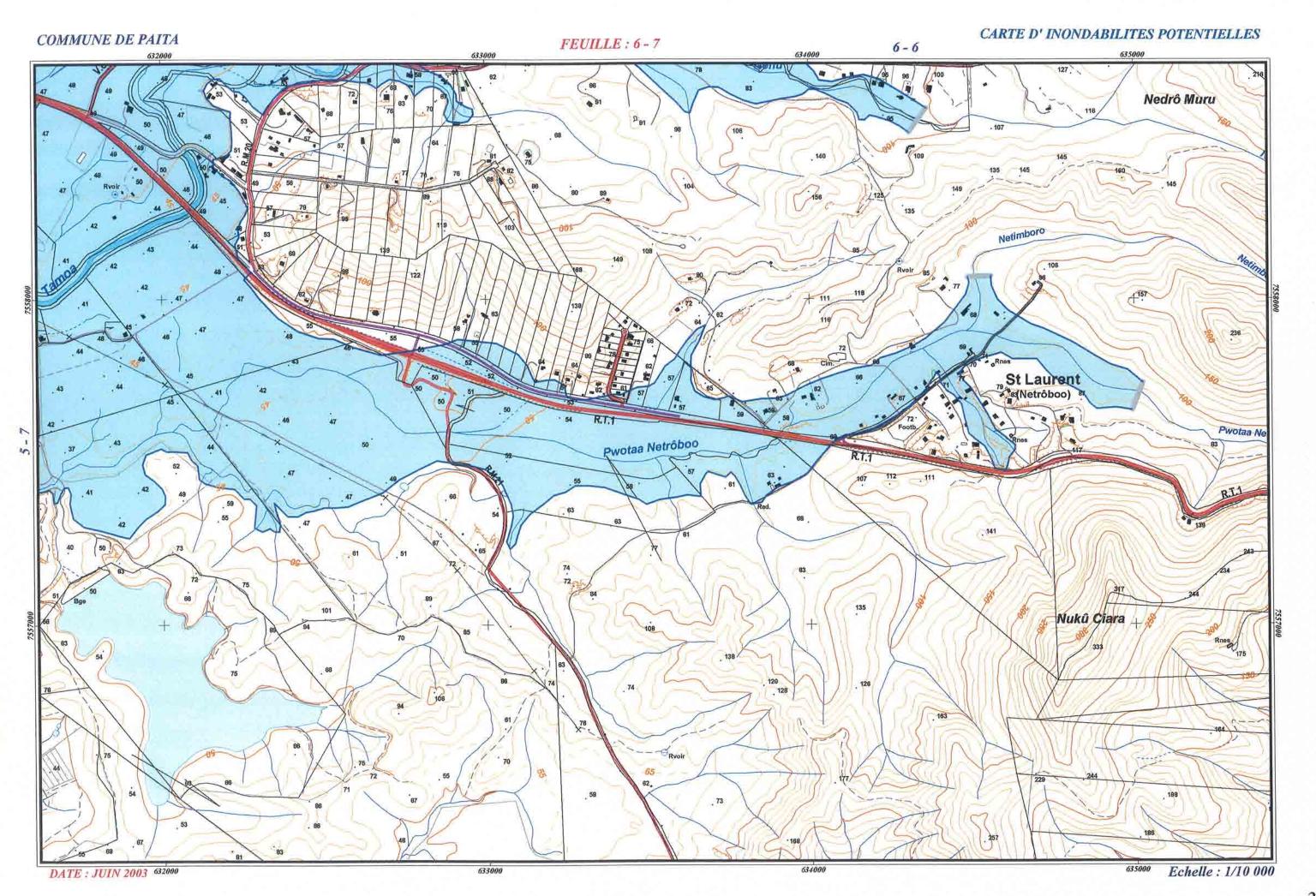


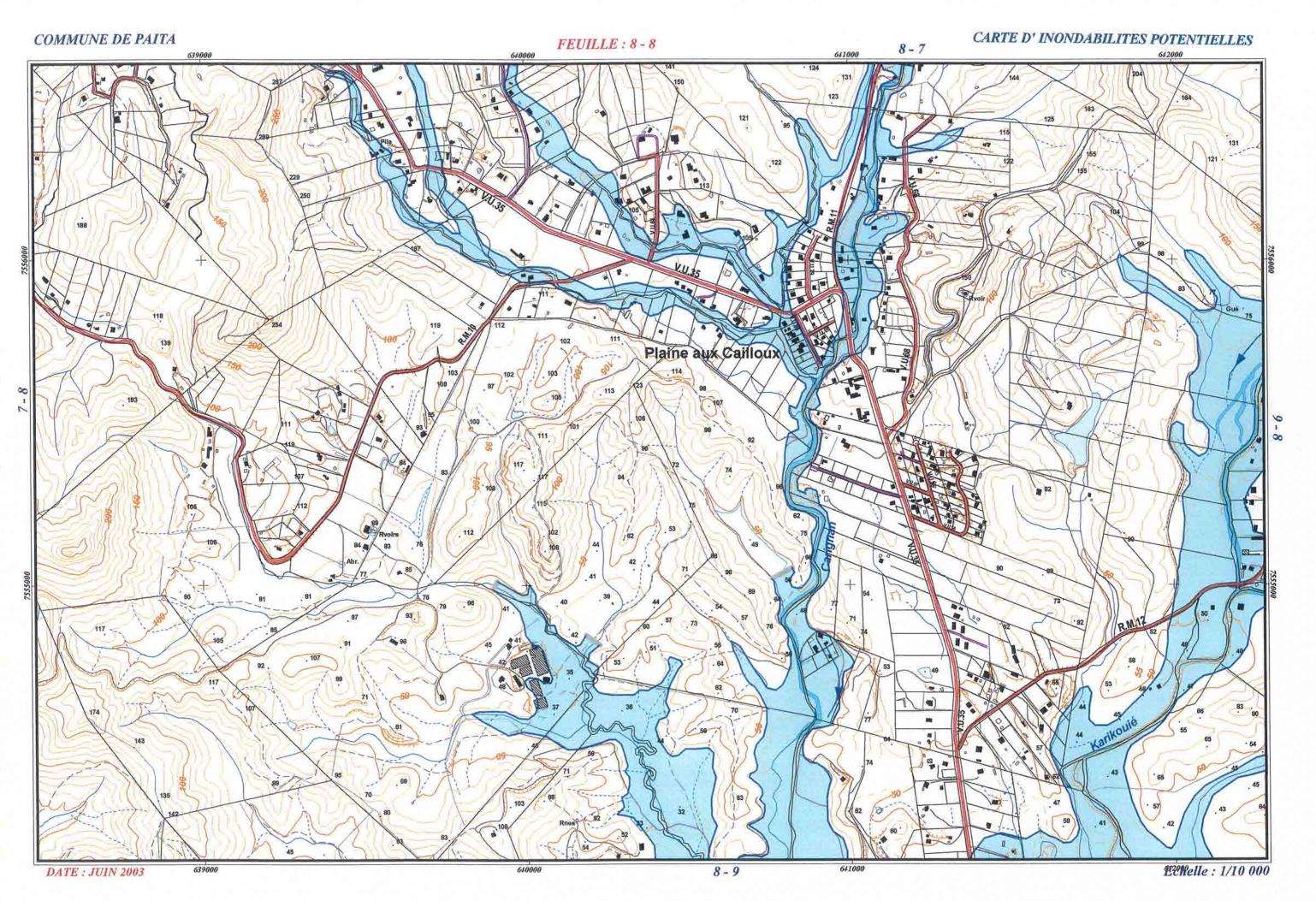


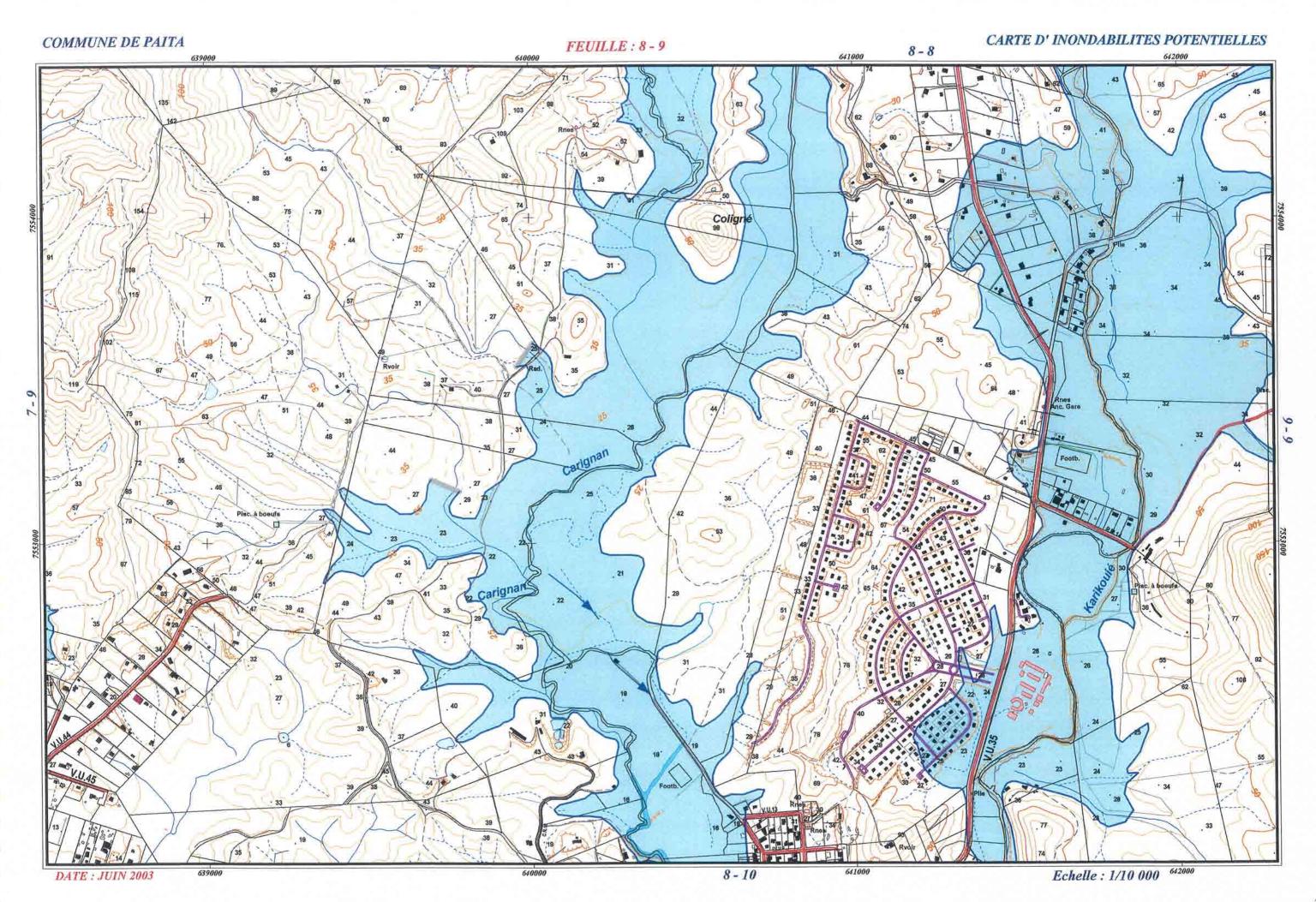


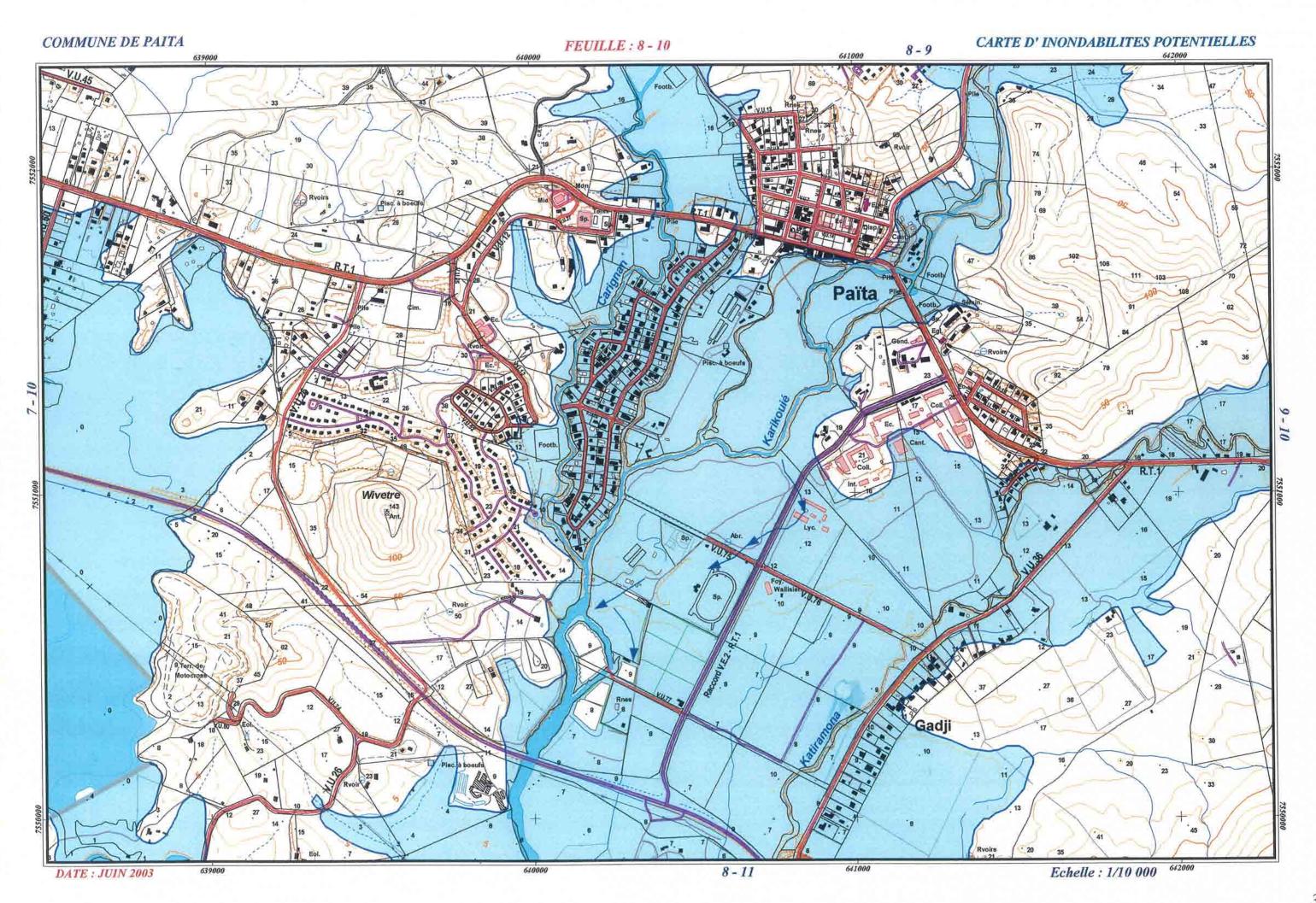


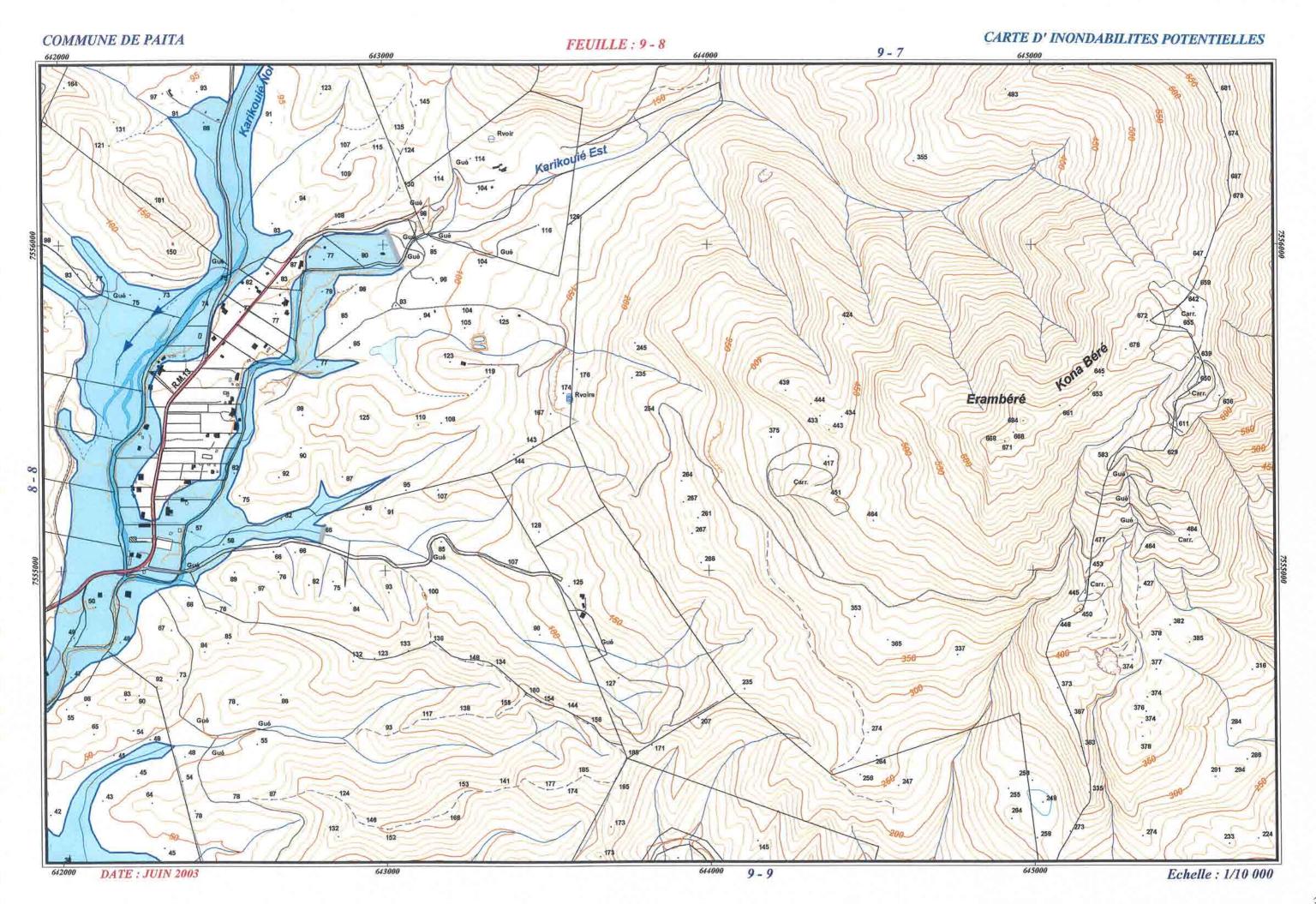


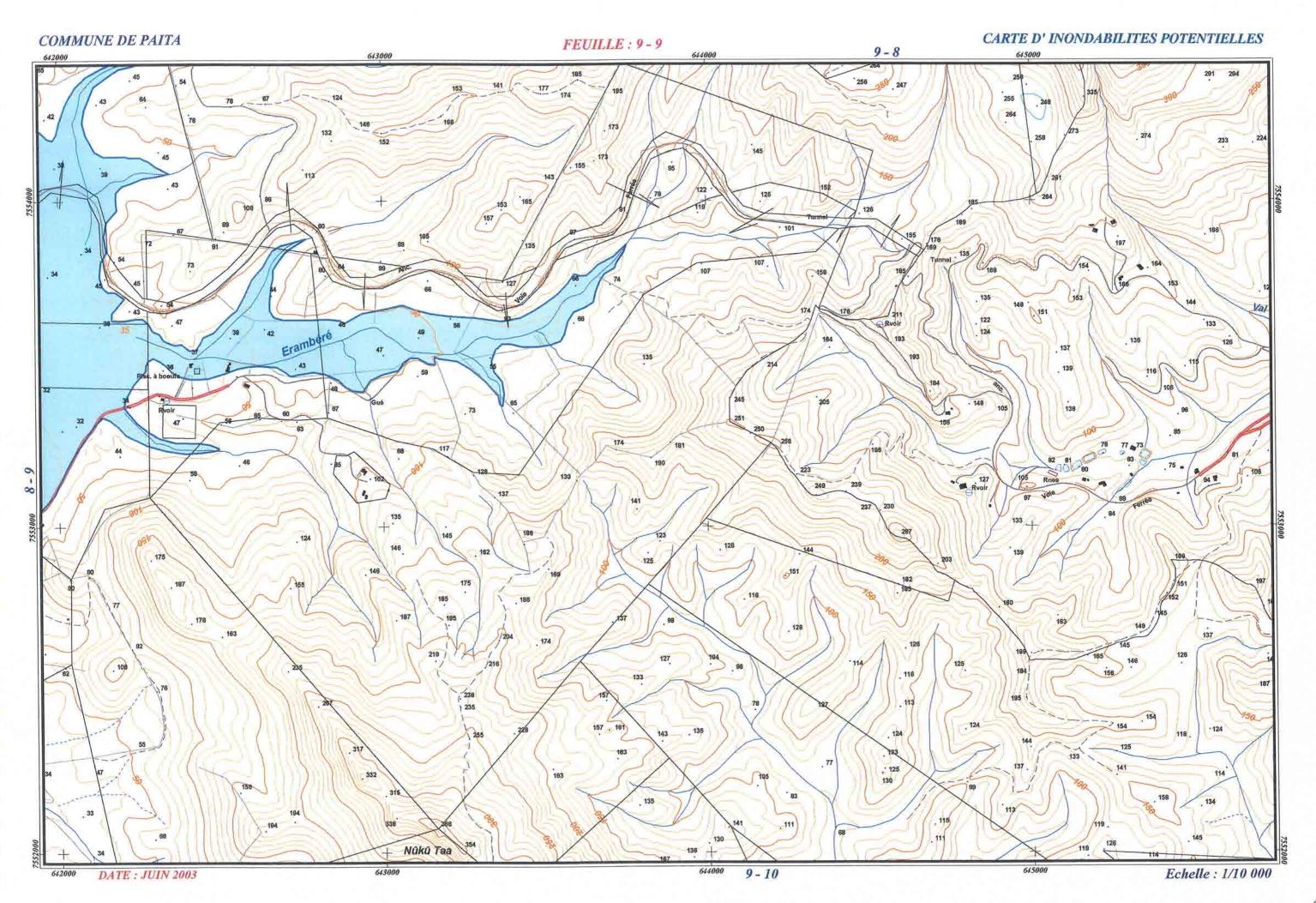


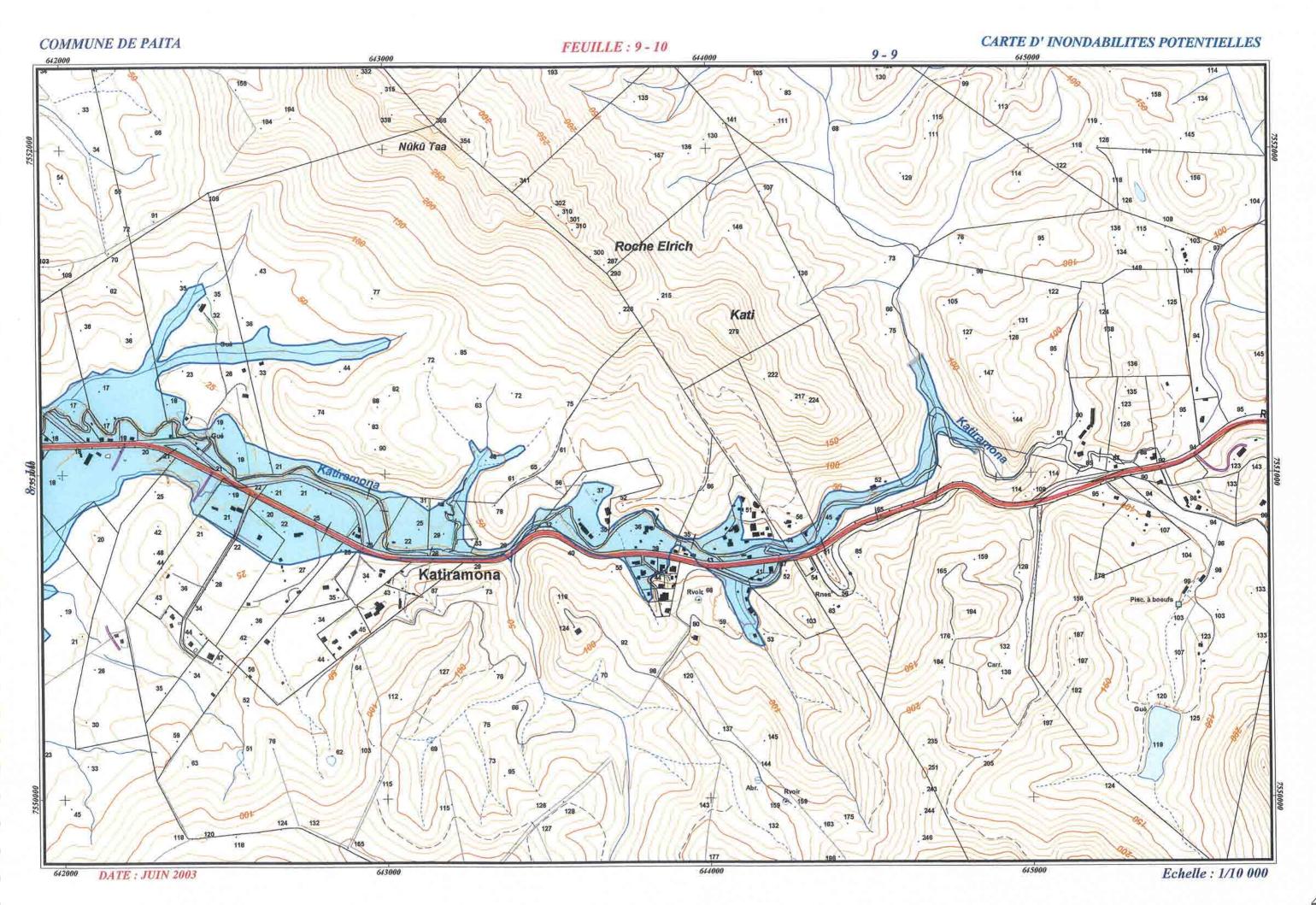












## COMMUNE DE PAITA

## CARTES DES ALEAS D'INONDABILITES POTENTIELLES

Echelle: 1/10 000

Edition: juin 2003

## **LEGENDE**



1\*

2\*

\* Voir page 3



3\*



Cones de déjection



Limite hydrogéomorphologique



Limite hydraulique



Cote de la crue centennale (NGNC)



Coupes



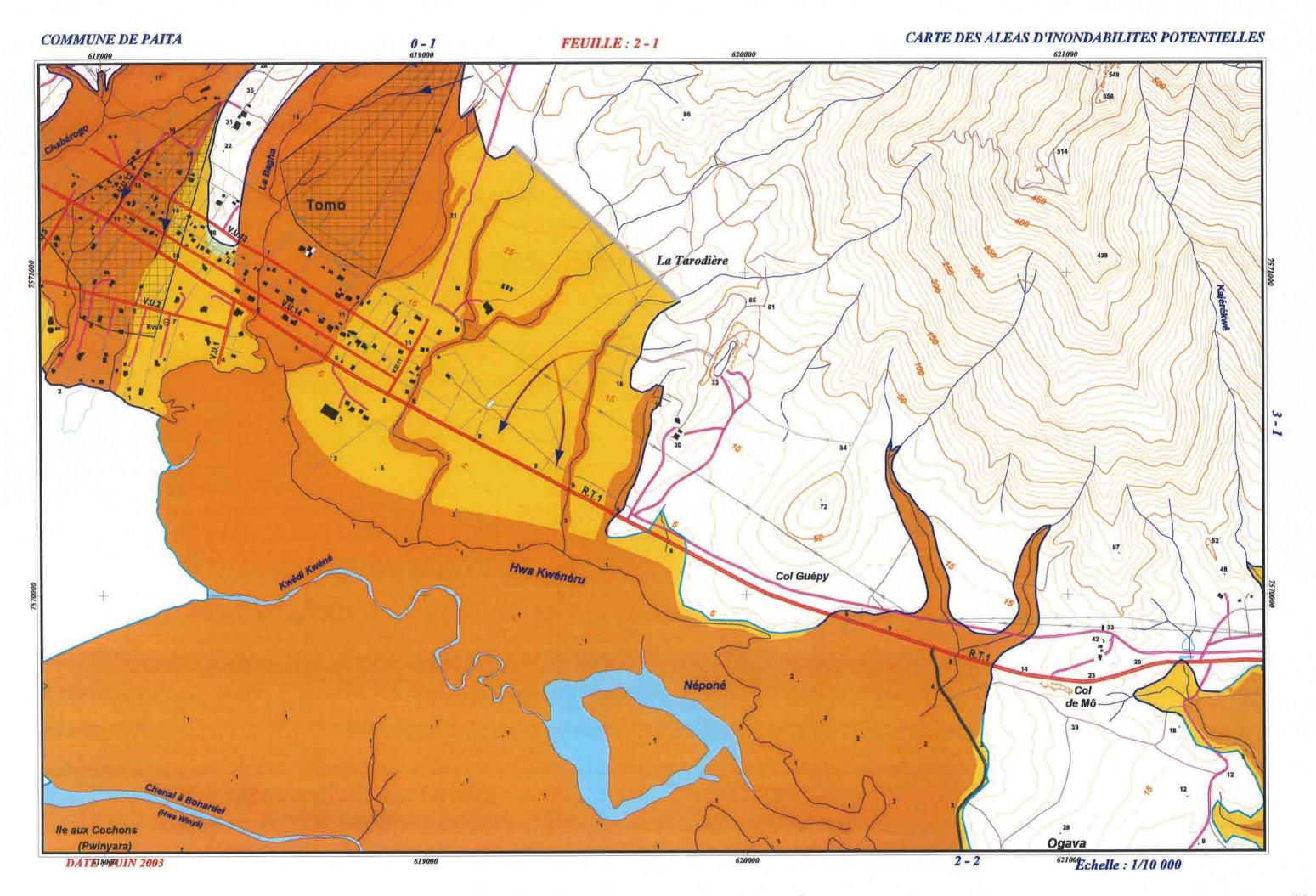
Axes de crue

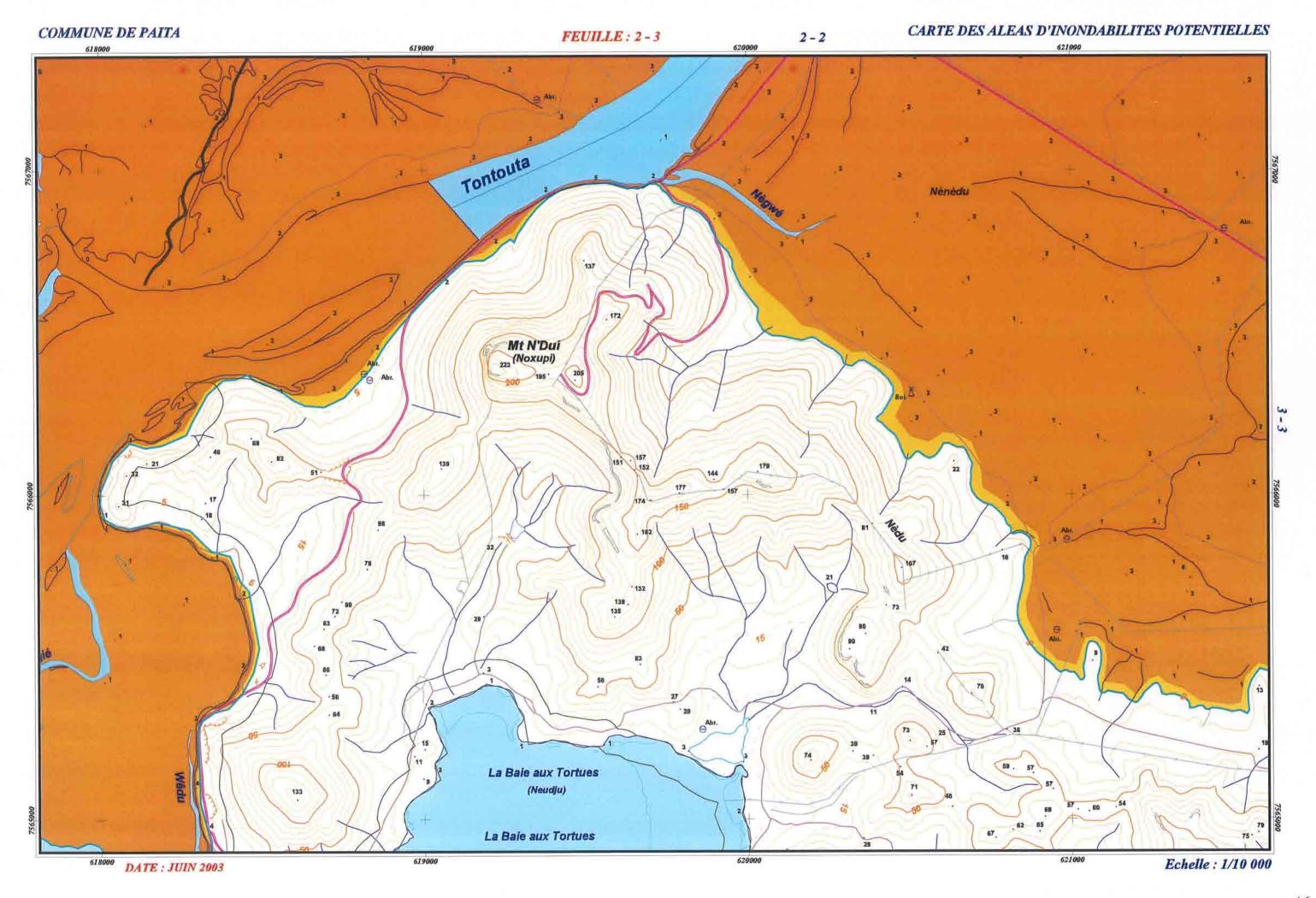
Limite d'étude

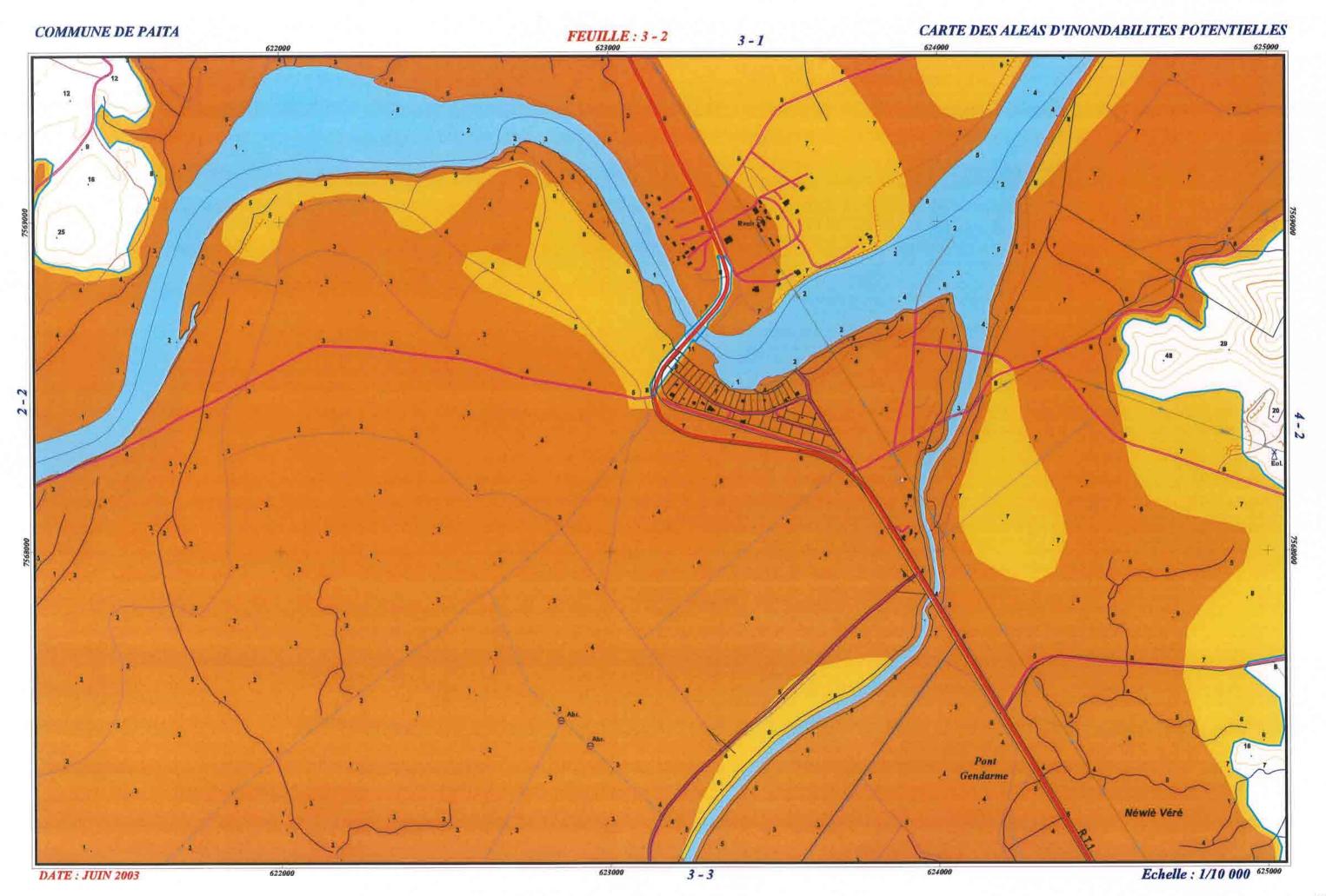
## AVERTISSEMENT

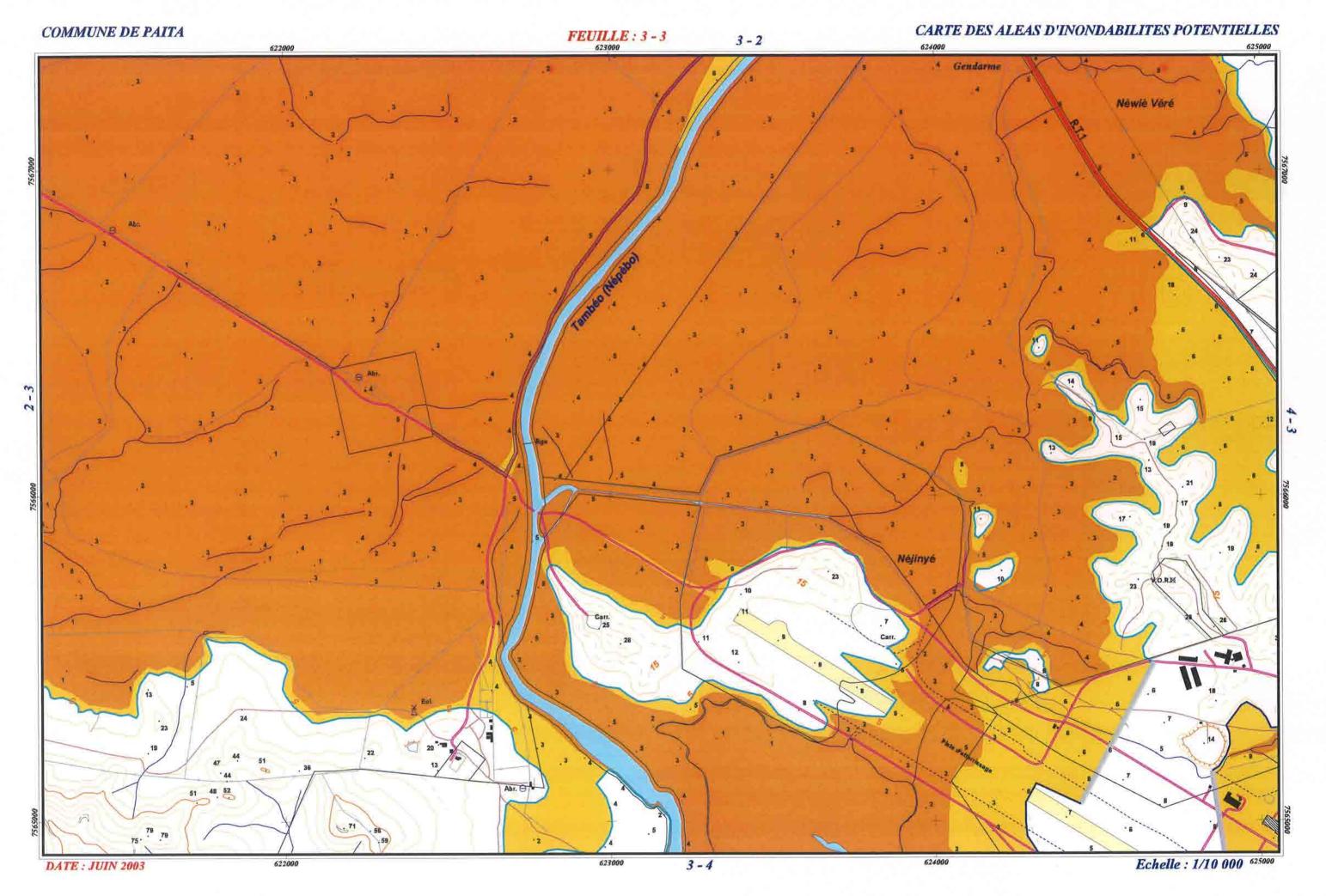
Ce document n'indique que l'emprise potentielle de l'ensemble des crues fréquentes à très exceptionnelles déterminées par méthode hydraulique ou hydrogéomorphologique.

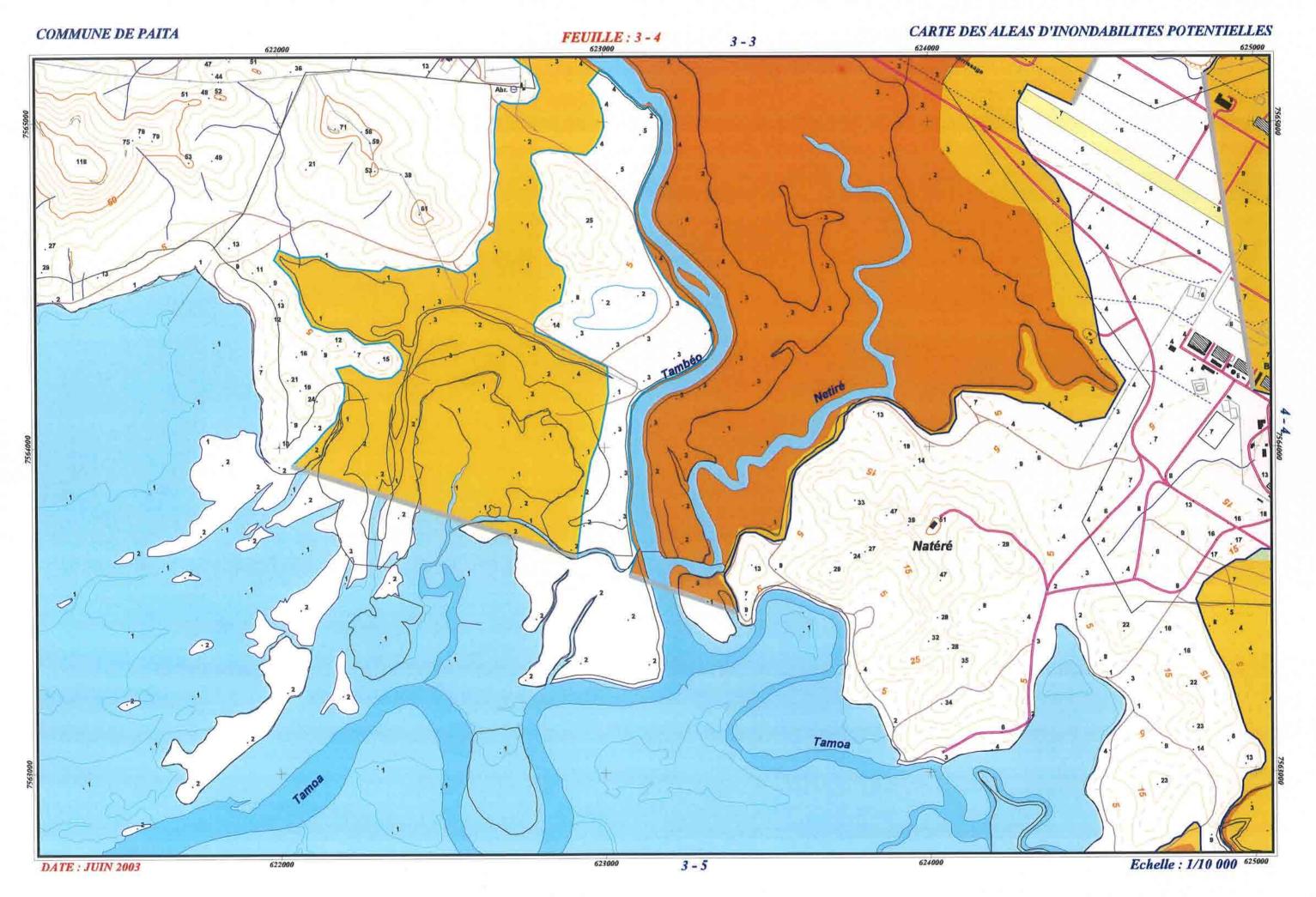
Les limites d'application de ces méthodes et les conditions d'utilisation de ces cartes en matière d'inondabilité potentielle sont présentées dans l'atlas cartographique ou dans la notice annexée.

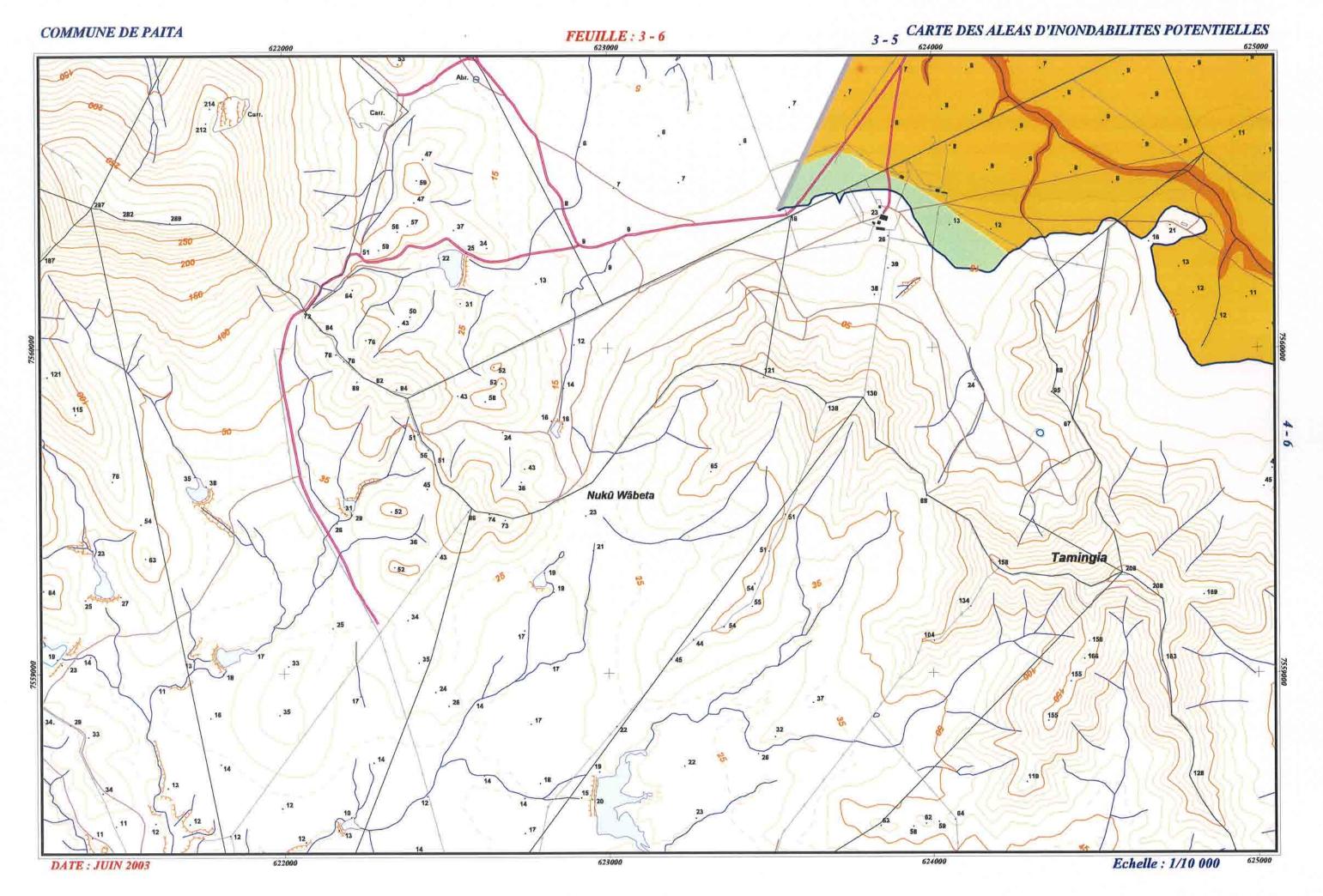


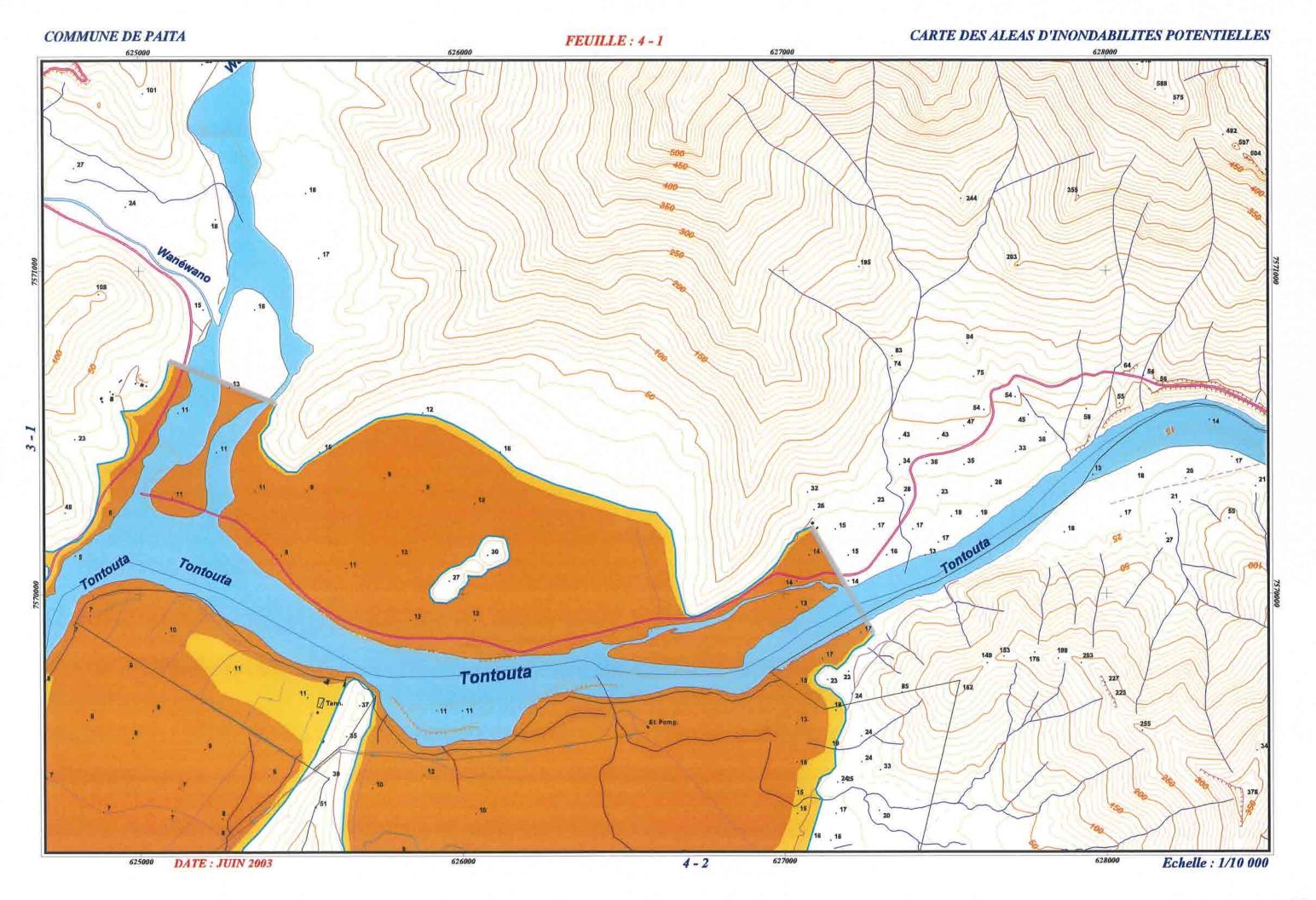


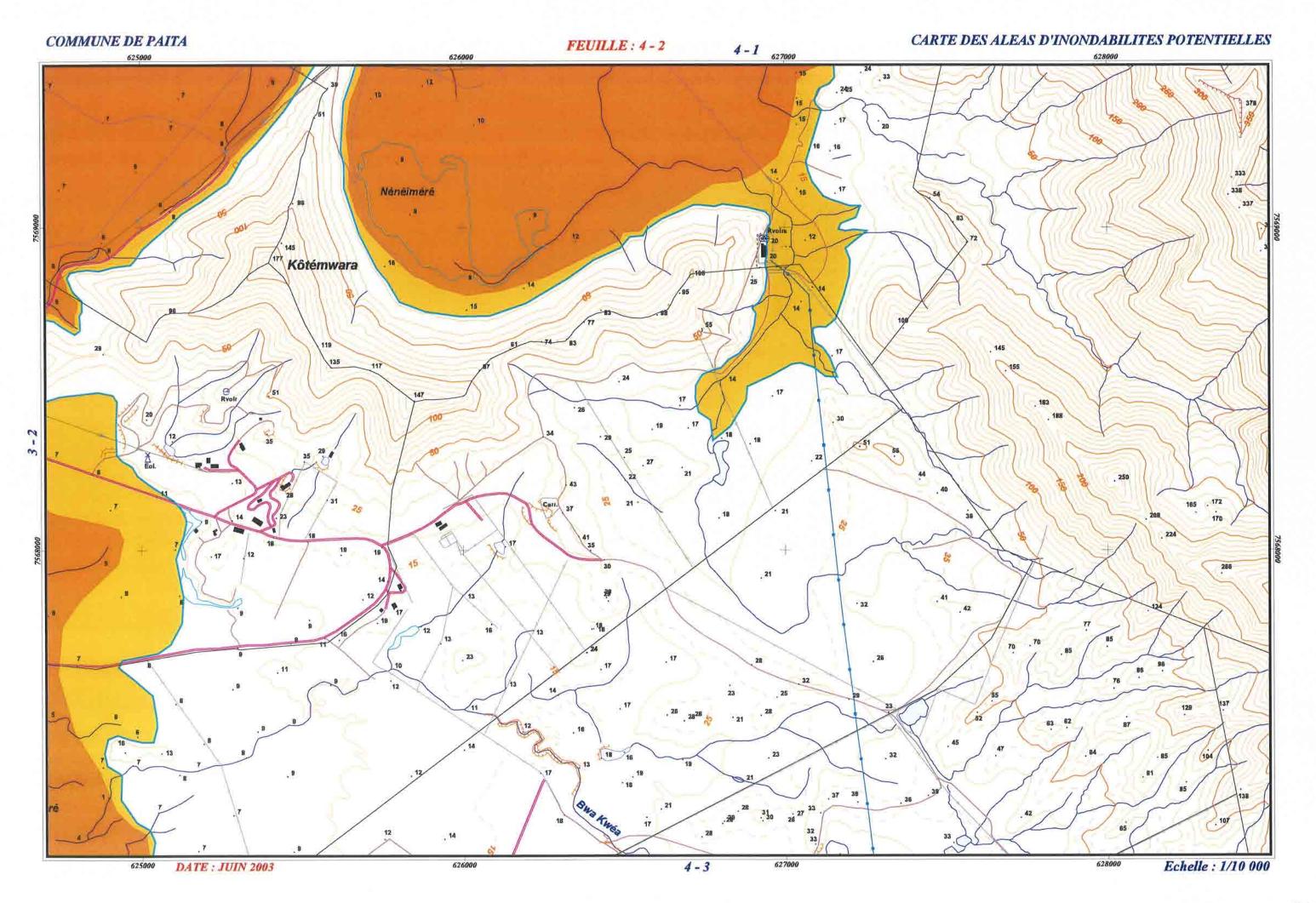


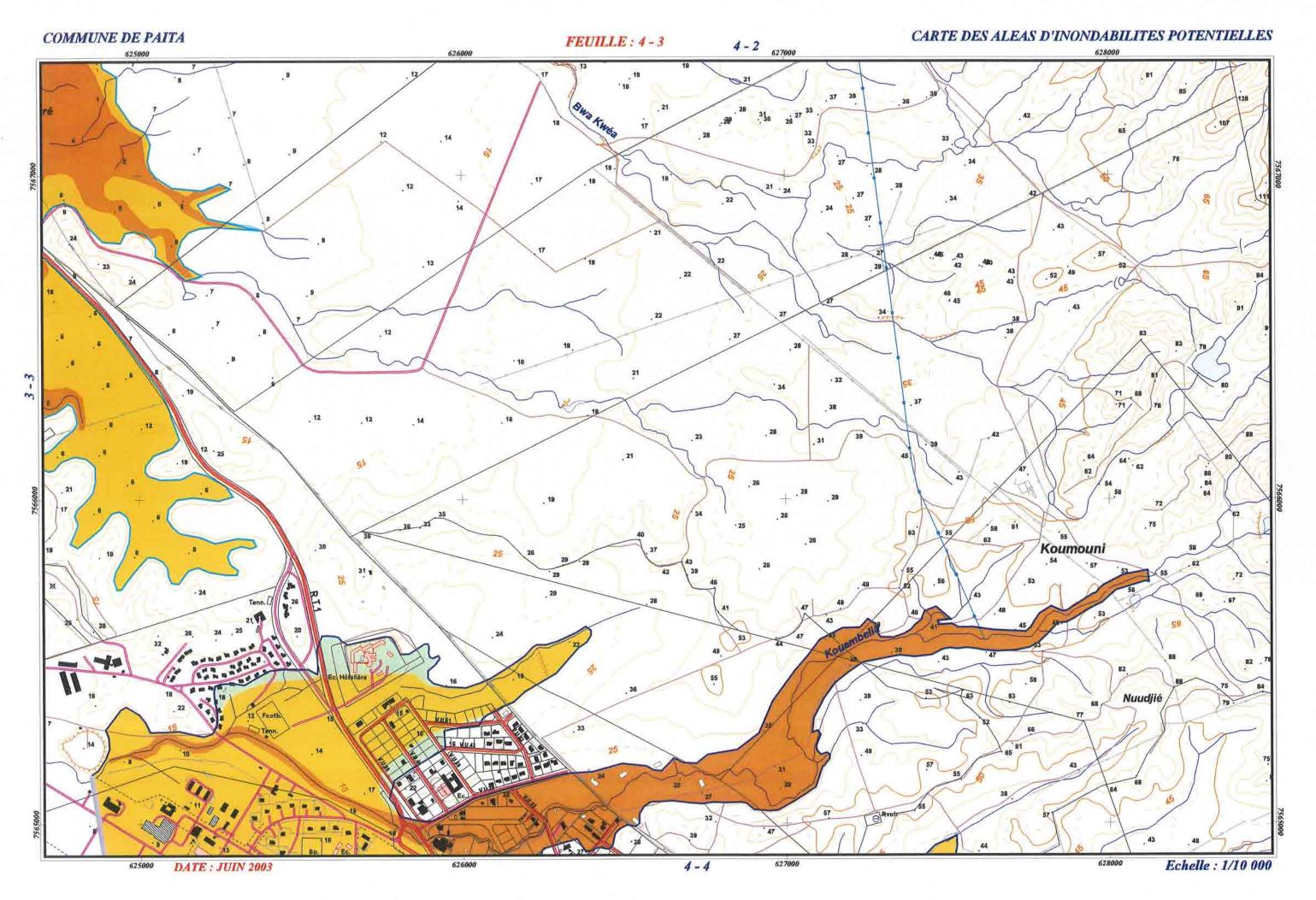


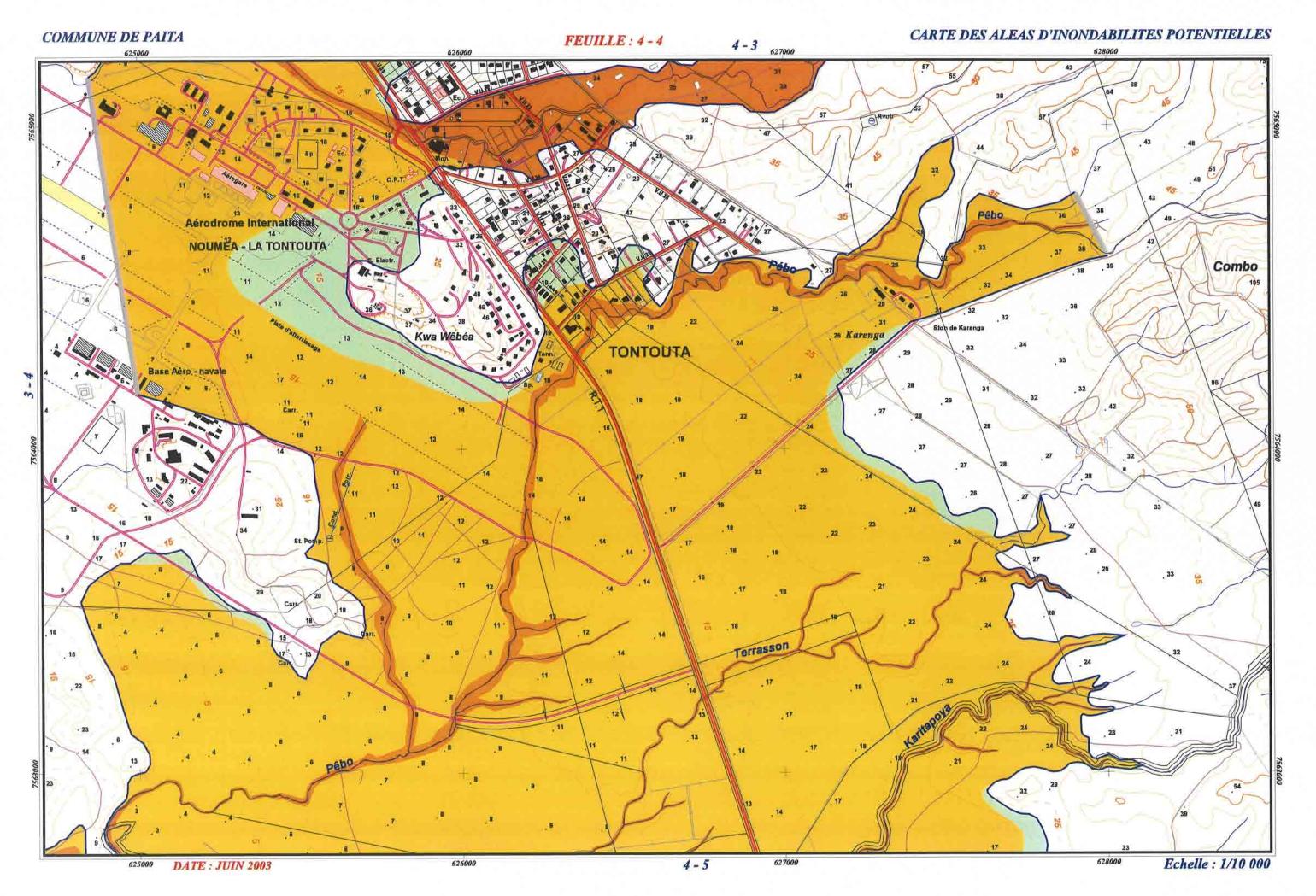


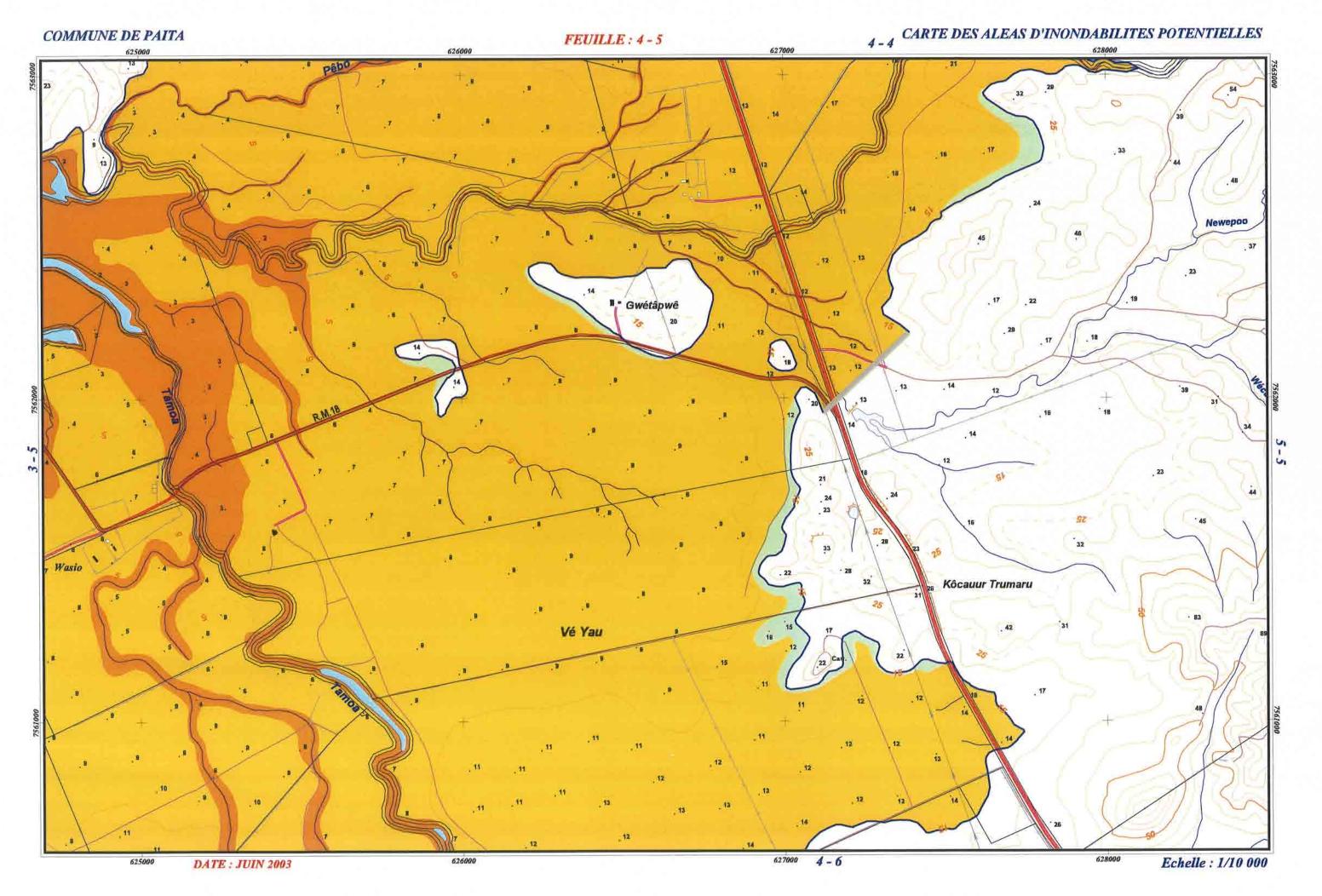


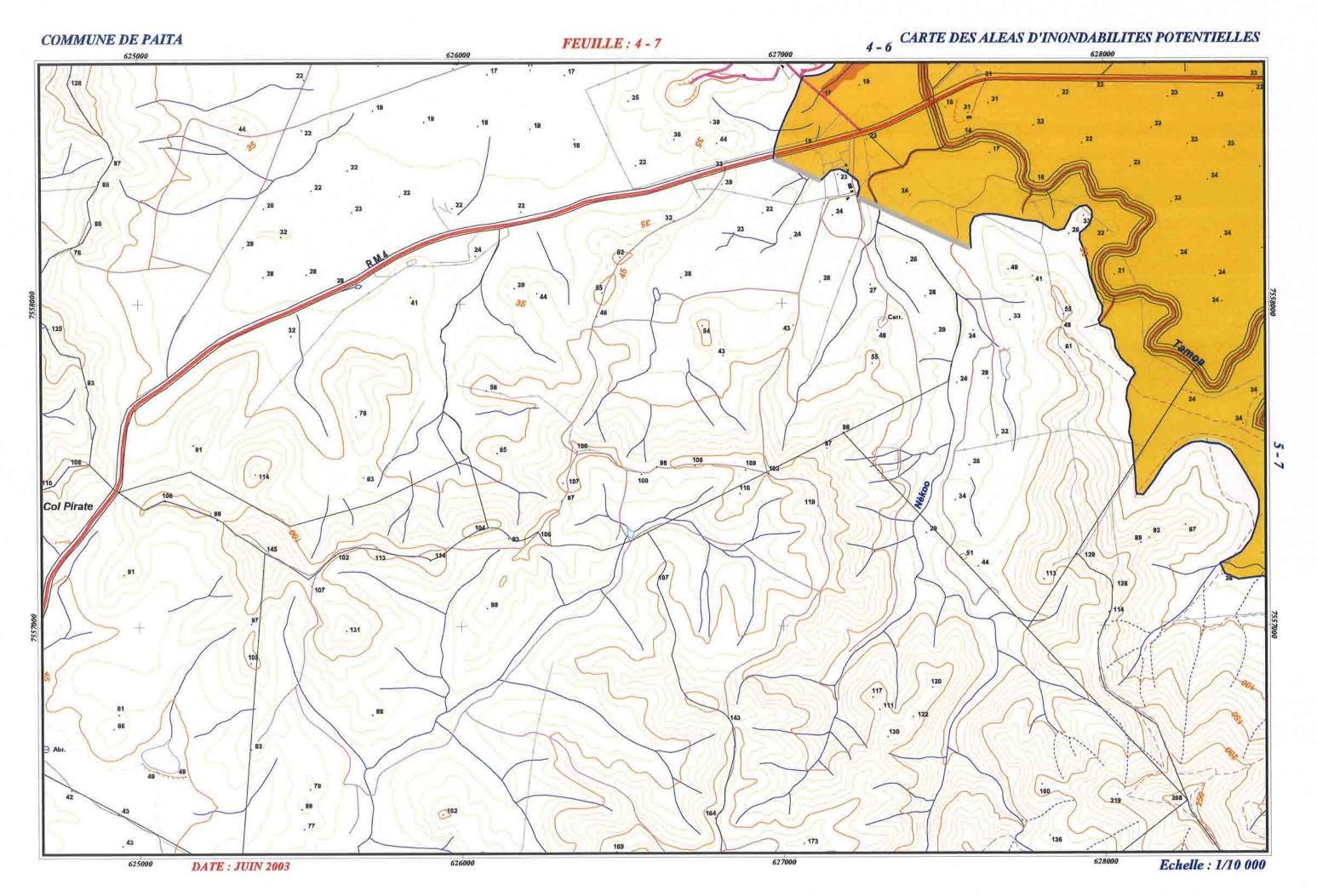


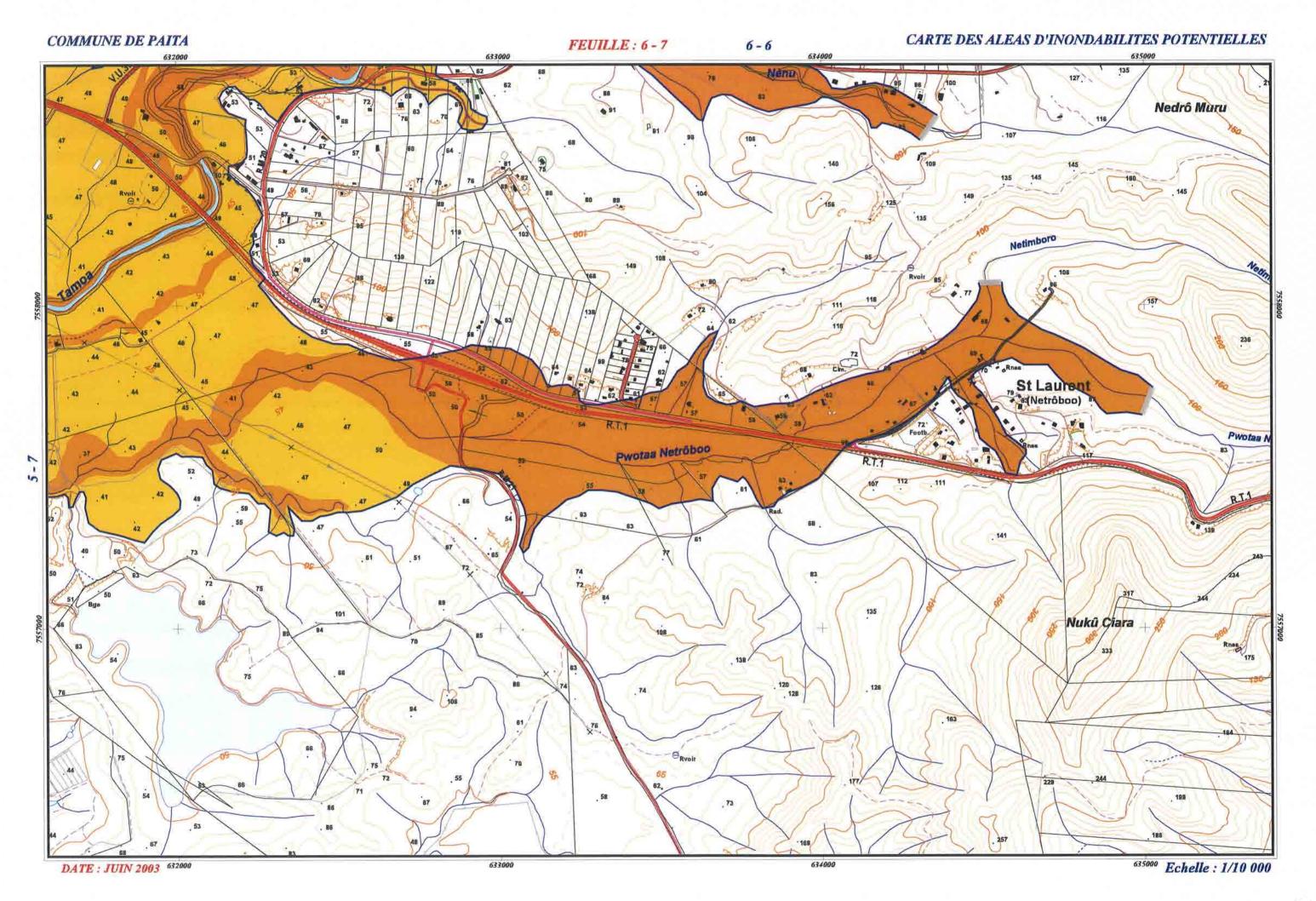


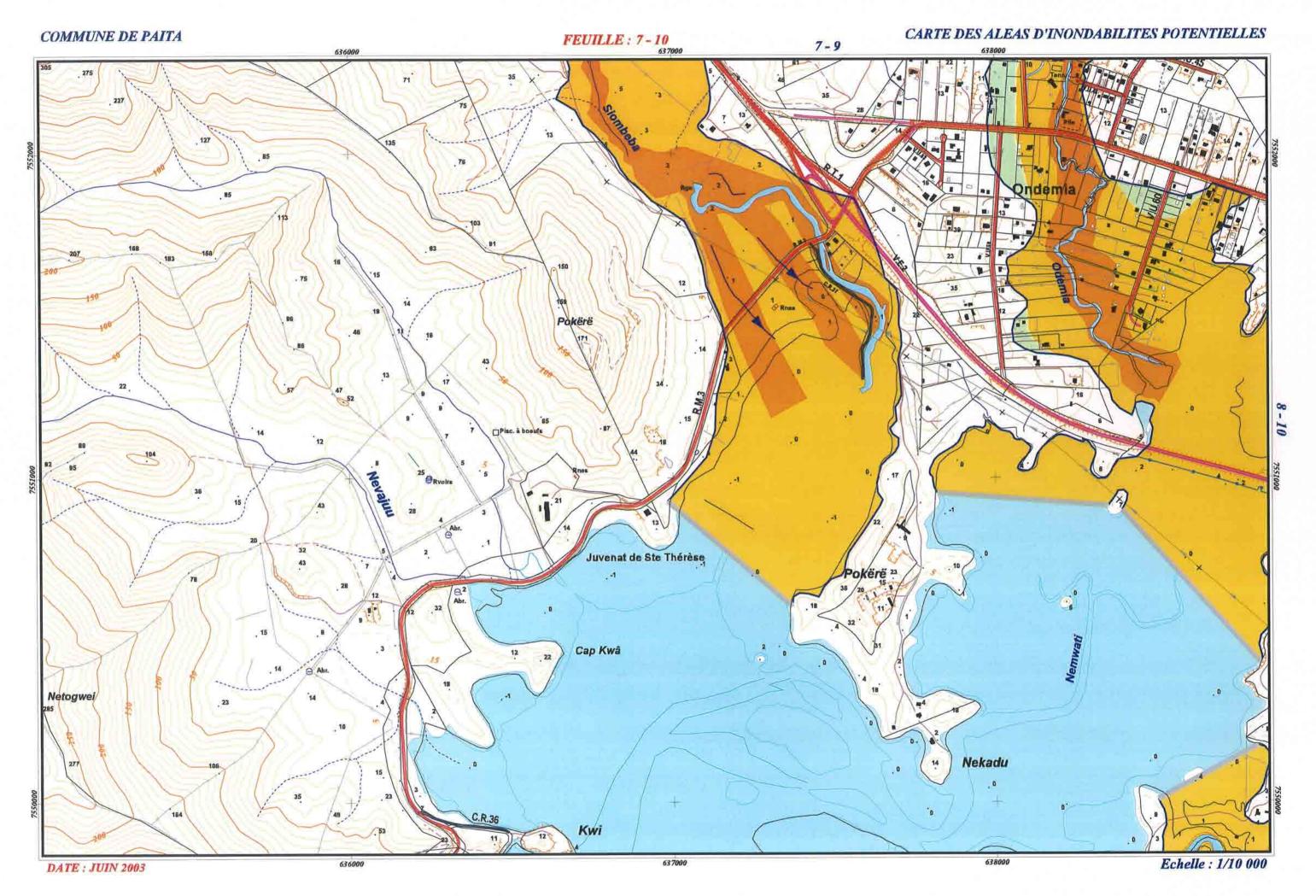


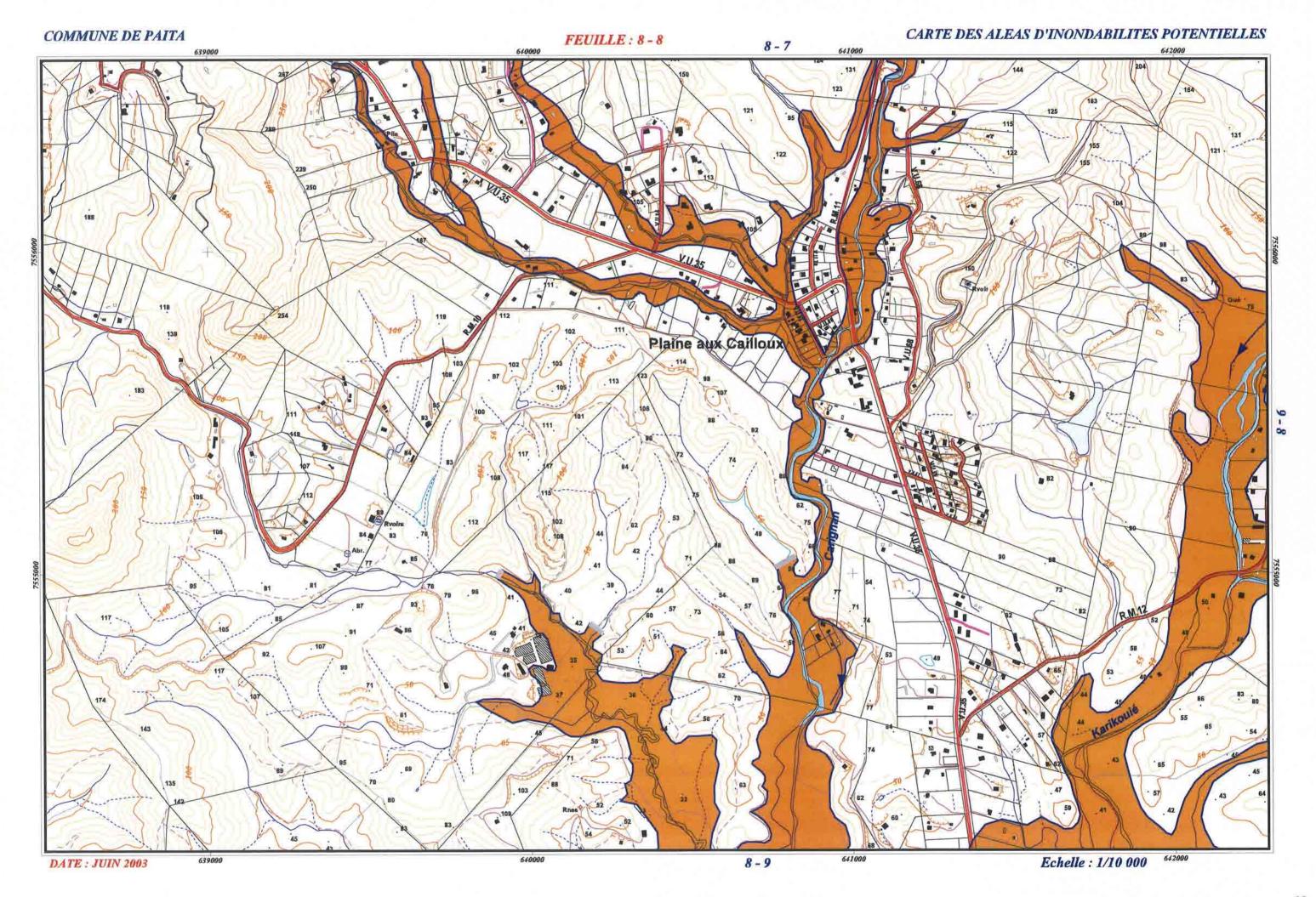


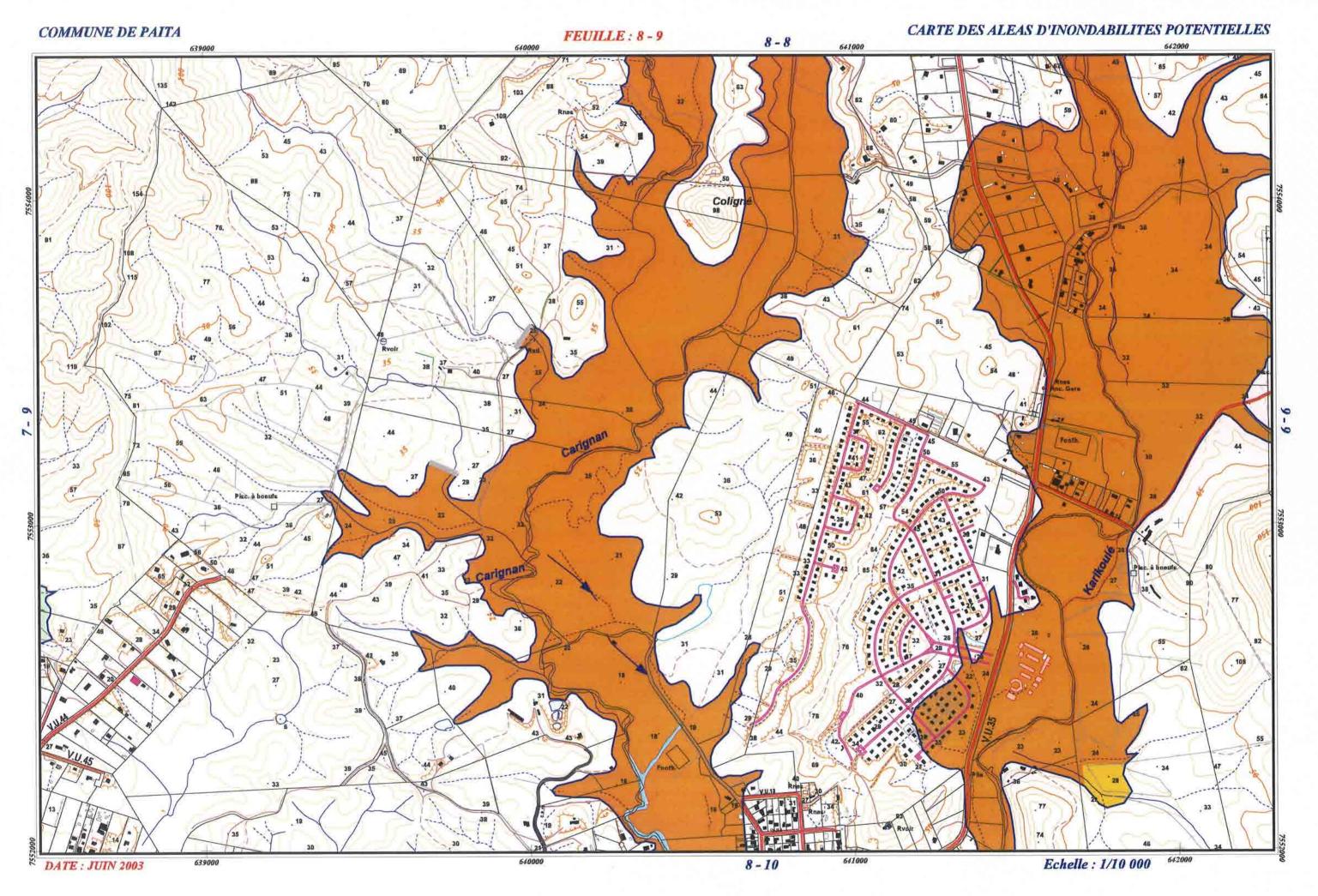


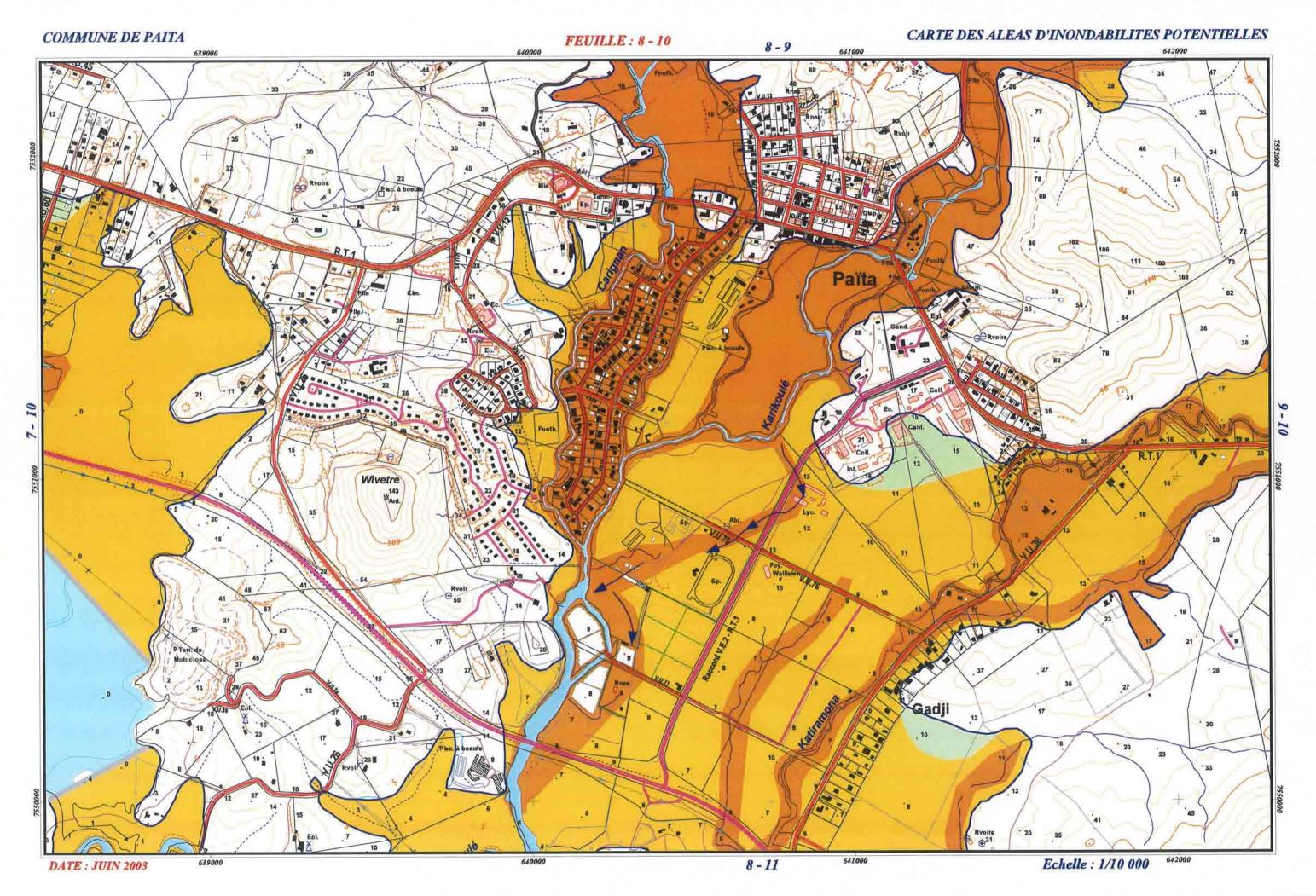


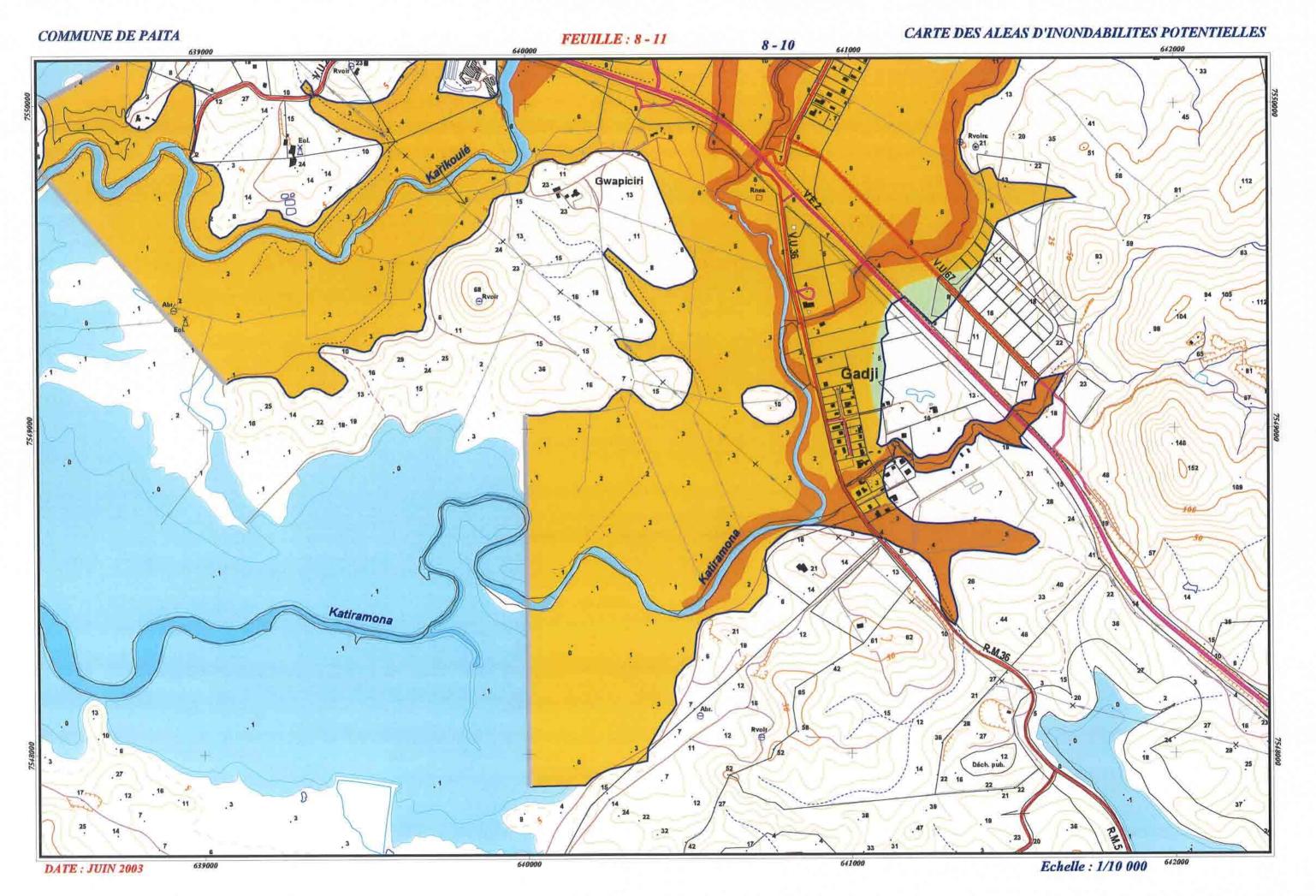


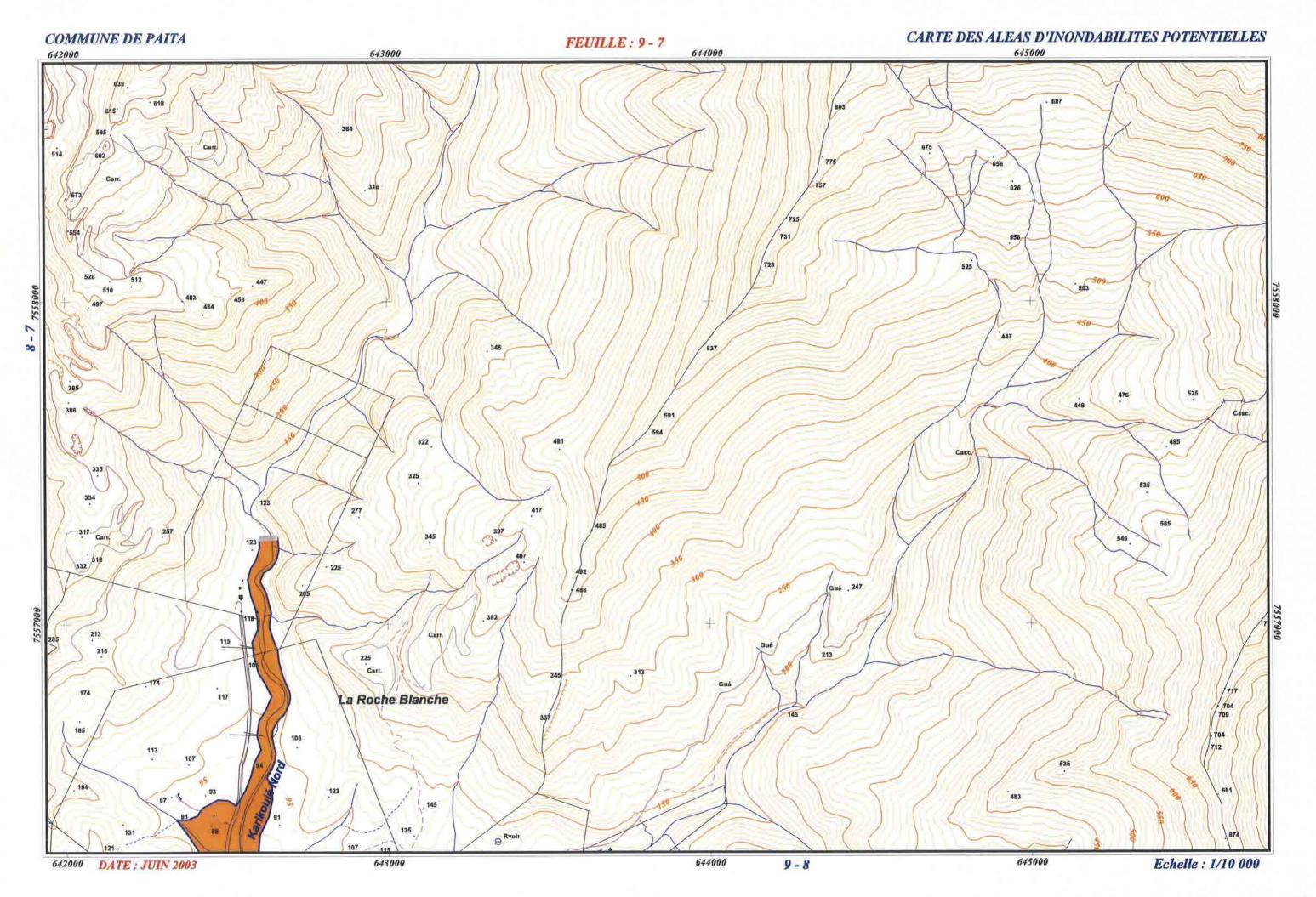


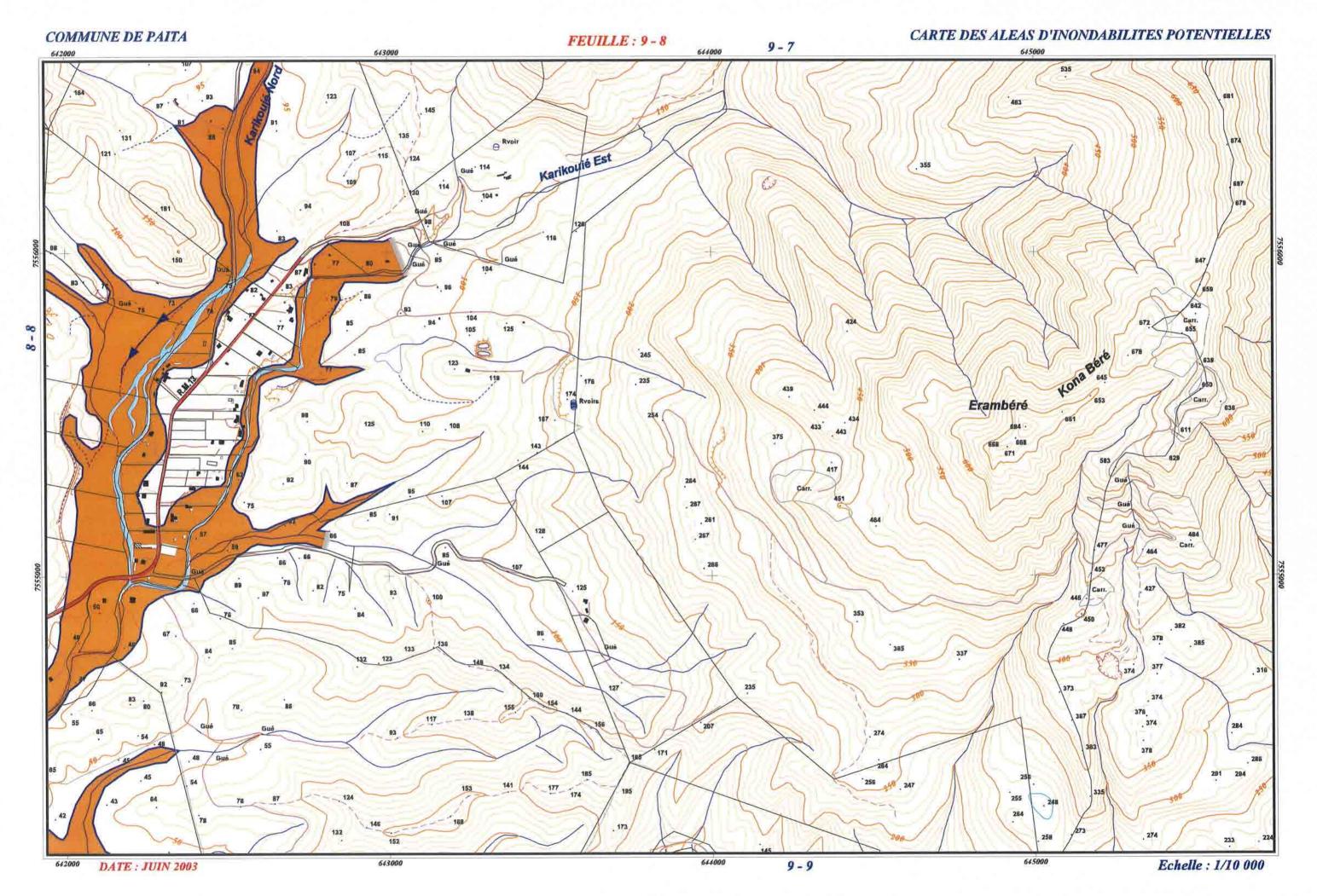


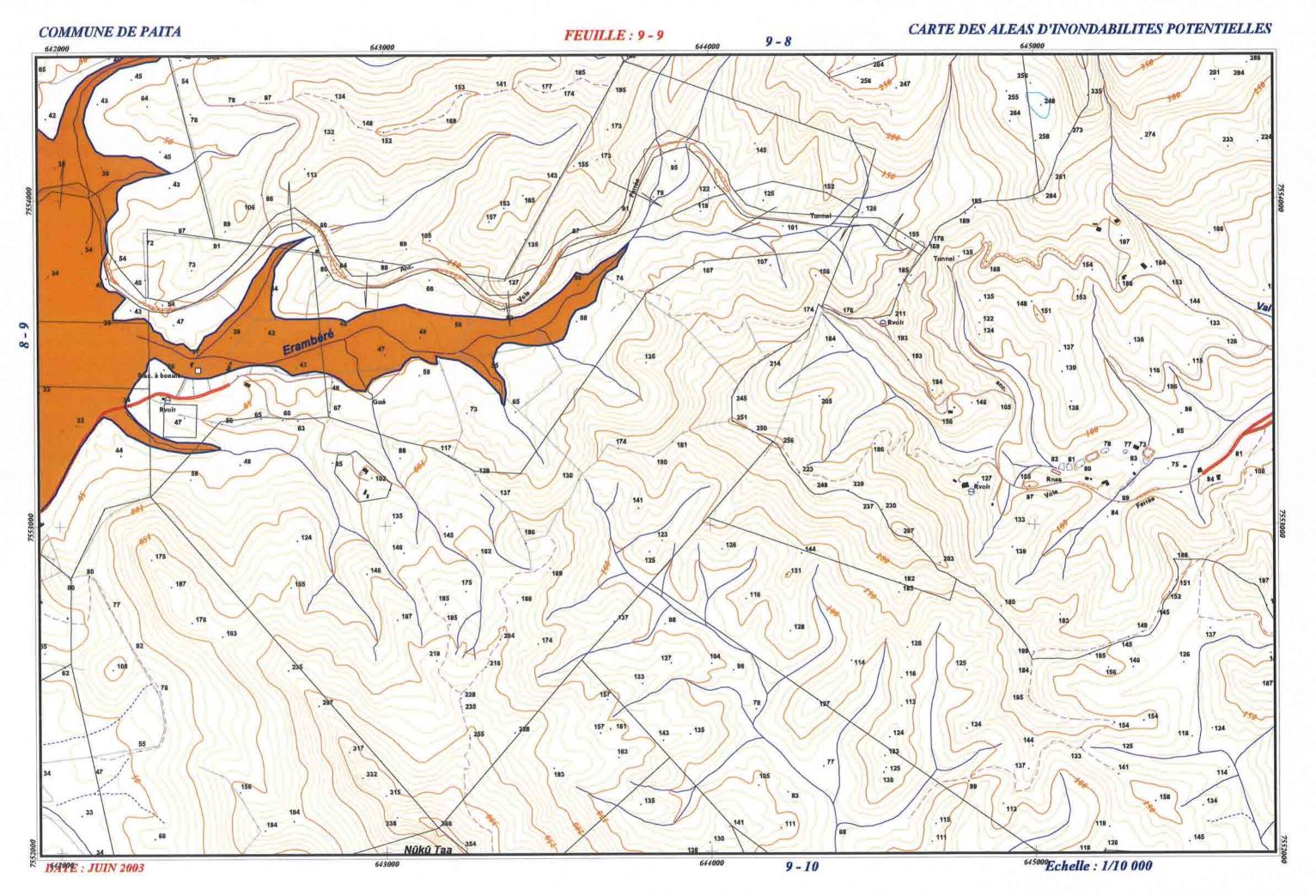


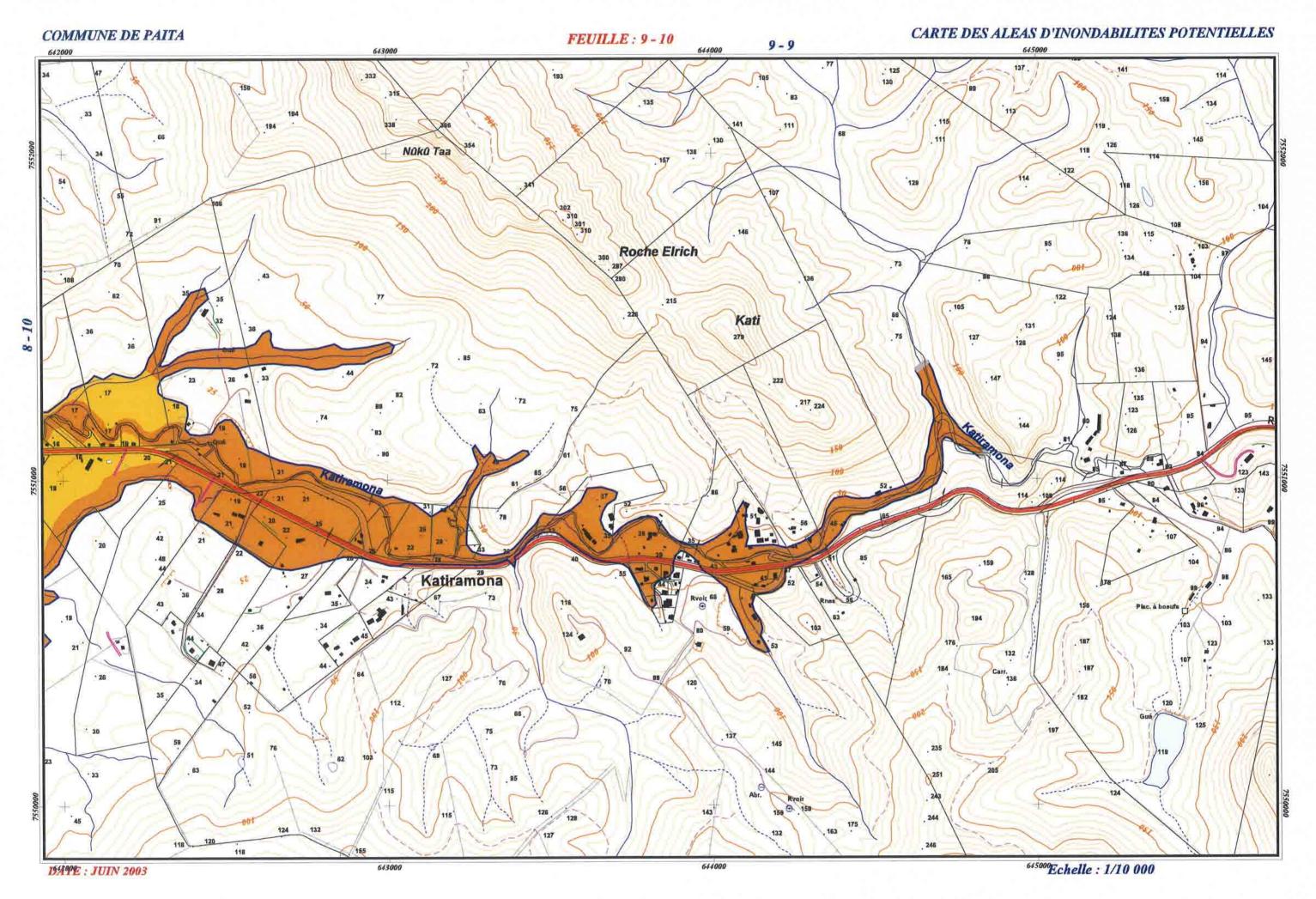












# ANNEXE 1 : METHODES DE DELIMITATION DES ZONES INONDABLES

Deux méthodes ont été utilisées pour déterminer les limites de zones inondables. Elles sont décrites succinctement ci-après.

# Méthode hydraulique:

Elle est constituée de deux grands volets : un volet hydrologie qui a pour objectif de calculer le débit de crue à prendre en compte pour la délimitation de la zone inondable et un volet modélisation mathématique des écoulements qui permet de déduire de ce débit les hauteurs d'eau et les vitesses d'écoulement tout au long du cours d'eau.

L'étude hydrologique est basée sur l'enregistrement en continu du débit du cours d'eau en un point représentatif. Ces débits sont mesurés à l'aide de stations de mesures spécialisées non décrites ici. Une étude statistique des débits maxima annuels permet d'établir une distribution indiquant, pour différentes périodes de retour, le débit correspondant. On obtient ainsi le débit correspondant à la crue annuelle, biennale, quinquennale, etc. jusqu'à la crue centennale dans le meilleur des cas. En effet, les hypothèses des lois statistiques impliquent que plus on recherche la valeur d'un débit rare, plus il faut disposer d'années d'observation. Or, les séries de données disponibles en Nouvelle Calédonie ne dépassent pas une quarantaine d'années, ce qui ne permet pas d'espérer estimer les crues supérieures à la crue centennale.

La modélisation mathématique consiste à créer une représentation topographique de la rivière (en général à l'aide de sections du *lit majeur* régulièrement espacées) et à simuler les écoulements dans cette représentation. Les équations régissant ces écoulement étant bien connues, et pour peu que la topographie soit judicieusement représentée, la précision de ces modèles est grande, les erreurs étant de l'ordre de plus ou moins 20 cm sur les hauteurs d'eau.

La principale source d'imprécision provient de la partie hydrologie car la série de données est en général insuffisante pour estimer correctement la crue de référence (qui, dans le cas des zones inondables, est la "crue maximale", en l'occurrence assimilée à la crue centennale car on ne sait pas en calculer de plus rare). Si la crue centennale est incorrectement estimée, cela ne peut être que par défaut et, par conséquent, la méthode hydraulique risque de fournir une emprise de zone inondable inférieure à la réalité.

En résumé, la méthode hydraulique est une méthode quantitative précise (on obtient des hauteurs d'eau et des vitesses d'écoulement) mais qui n'est pas applicable sur les rivières dont on ne connaît pas le débit de crue.

# Méthode hydrogéomorphologique:

# Historique

Mise au point et développée par le Ministère de l'Equipement, cette méthode a commencé à être utilisée de façon étendue en 1990-1991 pour réaliser les atlas des crues torrentielles dans 30 départements du sud de la France. La réalisation de ces atlas avait été décidée après la crue de Nîmes en octobre 1988.

Cette méthode a fait l'objet, en 1996, d'une publication du ministère de l'Equipement diffusée à tous les services déconcentrés de l'Etat.

Elle est préconisée officiellement par l'administration centrale pour réaliser les Plans de Prévention des Risques (PPR)

La cartographie hydrogéomorphologique a été appliquée sur plusieurs milliers de kilomètres de cours d'eau en métropole, soit dans le cadre de PPR, soit dans le cadre des atlas des zones inondables, réalisés en particulier dans les départements (liste non exhaustive):

- des Alpes de Haute-Provence
- de l'Ardèche
- du Gard
- de l'Aude
- de Corse
- du Vaucluse

La plupart des études en cours sur les bassins versants en métropole, sont aujourd'hui conduites selon cette méthode dans les secteurs mal connus sur le plan hydrologique.

#### Méthode

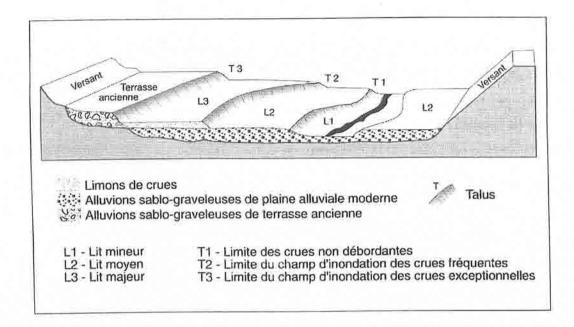
La méthode hydrogéomorphologique repose sur une approche naturaliste, qui vise à mettre en évidence les différents lits (*mineur*, *moyen et majeur*) des cours d'eau, tels qu'ils ont été modelés par les crues passées, et à en déduire les zones inondables.

Elle part de la constatation que le climat de la Terre a été stable au cours de la dernière période du quaternaire (la période dite holocène, agée d'environ 10.000 ans, dans laquelle nous vivons encore actuellement) et que cette période contraste avec la précédente où le climat était bien plus actif.

Au cours de cette période précédente, les rivières ont laissé des terrases alluviales dites anciennes, constituées d'éléments aujourd'hui agés et plutôt grossiers, compte tenu du caractère plus violent des crues de cette période.

Au cours de la période actuelle, les rivières, moins actives, ont entaillé ces terrases anciennes et déposé des alluvions récentes et plus fines.

L'hydrogéomorphologue va donc rechercher ces traces et notamment les entailles de terrasses anciennes, dénommées "talus", qui constitueront une limite précise de la zone inondable actuelle (le talus T3 dans le schéma ci- après). Mais il va aussi prendre en compte tous les éléments de géographie et de morphologie propres aux écoulements, par exemple les passages d'eau préférentiels en crue, les cones de déjection, etc.



Ce travail se fait pour l'essentiel à partir de photos aériennes observées en stéréoscopie, il est ensuite complété par des observations de terrain, en particulier pour analyser les natures d'alluvions. Une carte géologique distinguant les alluvions anciennes et récentes peut aussi s'avérer utile.

Il s'agit d'une méthode qualitative : on n'obtient que la limite de la zone inondable, sans aucune indication sur les hauteurs d'eau et vitesses. La limite elle-même peut être floue, dans certaines zones où n'apparaissent pas de talus. Même dans le cas où des talus sont clairement identifiés, il est difficile de préciser si l'eau monte jusqu'au pied ou jusqu'en tête du talus, cela dépend de l'historique de la création du talus et de l'évolution du cours d'eau. En raison de ces difficultés, et dans les zones les plus délicates à analyser, la limite indiquée peut l'être légèrement par excès.

La méthode hydrogéomorphologique ne fournit pas non plus de période de retour de la crue cartographiée. Il s'agit de la "crue maximale possible". Toutefois il ne faut pas en déduire que la période de retour de cette crue serait de 10000 ans. Il n'a pas suffi d'une crue pour construire la morphologie de la vallée. Il est plus réaliste de dire qu'en 10000 ans, 10 crues millennales ou 100 crues centennales sont survenues et que ce sont elles qui ont modelé la vallée dans ses grandes lignes. L'ordre de grandeur de la période de retour à considérer est donc plutôt centennal, ce qui rend comparables les résultats des deux méthodes. De telles comparaisons ont d'ailleurs été faites préalablement à la mise en œuvre de la méthode hydrogéomorphologique.

En résumé, la méthode hydrogéomorphologique est une méthode essentiellement qualitative qui permet de définir l'emprise des crues maximales prévisibles, sans pour autant en déterminer les hauteurs. Compte tenu des éléments qu'elle nécessite (la simple géographie du site, toujours disponible), la méthode hydrogéomorphologique présente l'avantage essentiel d'être utilisable partout. Cette méthode a montré après les nombreuses crues qui ont affecté le Sud de la France entre 1990 et 2003, une grande concordance avec la méthode hydraulique pour les événements majeurs. Elle est également nettement moins onéreuse et plus rapide à mettre en œuvre que cette dernière.

# Les cartes d'aléas

La méthode hydraulique, si elle ne fournit pas directement de carte d'aléas détaillés, offre tous les éléments permettant de les évaluer avec précision : un ordre de grandeur des vitesses d'écoulement ainsi que des hauteurs d'eau, ou plus exactement les cotes atteintes par la crue en NGNC. Il suffit donc de connaître la cote NGNC du terrain naturel au droit du site pour estimer la hauteur de submersion et donc l'aléa.

La méthode hydrogéomorphologique, pour estimer l'aléa, se cantonne encore une fois à des considérations qualitatives : proximité du *lit mineur* ou d'un chenal de crue pour l'aléa très fort, en bordure de *lit majeur* et loin d'un *lit moyen* pour l'aléa faible à moyen, etc.

Cette imprécision est d'ailleurs la raison pour laquelle aléas faible et moyen sont regroupés, car il n'est pas possible de garantir, par exemple, que dans cette zone, les hauteurs d'eau soient partout inférieures à 1 mètre. A l'inverse, il n'est pas exclu que certaines zones d'aléa faible n'aient pas été répertoriées, tout simplement parce que des considérations qualitatives ne suffisent pas pour se prononcer avec certitude.

#### Conclusion

Les deux méthodes ont bien sûr leurs avantages et inconvénients. La méthode hydrogéomorphologique a le mérite de permettre une cartographie rapide et universelle de l'aléa inondation. En revanche, elle ne permet guère de juger efficacement de l'importance de l'aléa. La méthode hydraulique n'a pas cet inconvénient, mais elle nécessite la connaissance sur plusieurs années des débits qui n'existe pas toujours.

78

# **ANNEXE 2: GLOSSAIRE**

Cône de déjection

A l'arrivée d'un torrent dans une plaine, la forte diminution de la pente de l'écoulement entraîne des dépôts de matériaux. Dans certaines conditions, ces dépôts prennent la forme d'un cône, appelé cône de déjection. Le *lit mineur* du cours d'eau se déplace régulièrement sur le cône, le long de n'importe laquelle de ses génératrices, toutes de pentes similaires. Ce changement de lit peut se produire très rapidement, au cours d'une seule crue. N'importe quel point du cône, même s'il était jusque là dépourvu de tout écoulement, peut ainsi devenir dangereux de façon soudaine.

#### Lit mineur

Espace fluvial, formé d'un chenal unique ou de chenaux multiples et de bancs de sables ou galets, recouverts par les eaux coulant à pleins bords avant débordement. Le lit mineur est très fréquemment rempli à plein bord (sa capacité est de l'ordre de la crue annuelle). Il est soumis à des vitesses, hauteurs d'eau et phénomènes de transports solides et érosions très importants.

Lit moven

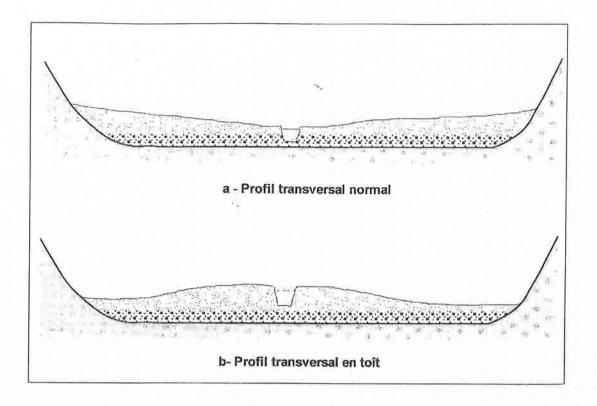
Espace fluvial, ordinairement occupé par la ripisylve (forêt de bord de rivière), sur lequel s'écoulent les crues de périodes de retour de 2 à 10 ans en moyenne. Le lit moyen est donc soumis à un risque fréquent d'inondation. La vitesse de l'eau y est forte et cet espace est soumis à de fortes érosions et transports solides lors des crues.

Lit majeur

Sa limite est celle des crues exceptionnelles. Le lit majeur correspond donc à la zone potentiellement inondable. Généralement les hauteurs et vitesses de l'eau y sont modérés et il s'agit plutôt d'expansion de crues et de sédimentation. Toutefois la présence de chenaux de crues ou de confluences peut y aggraver considérablement l'aléa et les hauteurs de submersion y demeurer importantes, notamment dans les *lits en toit*.

#### Lit en toit

Un lit en toit est caractérisé par un lit d'altitude plus élevée à proximité du lit mineur. Il résulte de transports solides importants se déposant préférentiellement à proximité de ce lit mineur. La conséquence de cette morphologie est que, paradoxalement, l'aléa peut s'avérer plus important aux extrémités du lit majeur. En Nouvelle Calédonie, la plupart des grandes rivières ont un lit en toit. Seuls des creeks modestes peuvent présenter un profil normal, dont une partie pourra être considérée comme moins dangereuse lorsque leur régime d'écoulement ne sera plus torrentiel, c'est à dire dans leurs parties les plus faiblement pentues (les plus en aval).



#### Période de retour

La façon la plus simple d'expliciter la période de retour (en prenant comme exemple la crue décennale, de période de retour 10 ans) est de dire que sur une très longue période d'observation (plusieurs séries de 10 années), on observera la crue décennale en moyenne une fois tous les dix ans.

En pratique, les probabilités de ne pas observer la crue décennale sur une période donnée de 10 années, ou inversement de l'observer plusieurs fois sur le même laps de temps, ne sont pas nulles. C'est ce qui rend la notion de période de retour difficile à appréhender par le grand public qui s'attend à une répétition régulière des phénomènes.

Selon leur période de retour, les crues sont également dénommées de façon spécifique :

Période de retour	Crue
l an	annuelle
2 ans	biennale
5 ans	quinquennale
10 ans	décennale
20 ans	vicésimale ou vingtennale
50 ans	cinquantennale
100 ans	centennale

# **ANNEXE 3: BIBLIOGRAPHIE**

AUTEUR	ANNE	TITRE DE L'OUVRAGE	AUTEUR	ANNE	TITRE DE L'OUVRAGE
Brunel J-P, ORSTOM	1975	Cyclone Alison (7-8 mars 1975) Précipitations et crues.	Doiteau C., Hydrex	1991	Etude de l'influence de la digue de la Roche Percée sur les côtes d'inondation à Bourail.
CAREX Hydrologie Ministère de l' Equipement des Transport du Logement	2001	Cartographie hydrogéomorphologique et prise en compte des zones inondables dans les documents d'urbanisme Nouvelle-Calédonie Bassins versants de Yahoué, Namié et Yanna, (Novembre 2001).	Doiteau C., Hydrex	1991	Délimitation de la zone inondable de la rivière La COULEE.
du Tourisme et de la mer.  CAREX Hydrologie	2002	Elaboration de la cartographie des aléas inondations Commune de	Doiteau C., Hydrex	1992	Délimitation de la zone inondable de la rivière NERA.
Ministère de l' Equipement des Transport du Logement du Tourisme et de la mer.		PAITA NOUVELLE-CALEDONIE. (Novembre 2002).	Doiteau C., Hydrex	1994	Délimitation de la zone inondable de la rivière KONE.
CAREX Hydrologie Ministère de l' Equipement des Transports du Logement du Tourisme et de la mer	2002	Etude hydrogéomorphologique pour la détermination des zones inondables des bassins versants de Tonghoué, Païta, Plum, Corniches de Mont-Dore, Tamoa en Nouvelle-Calédonie. (Octobre 2002).	Doiteau C., Hydrex	1994	Délimitation de la zone inondable de la rivière POUEMBOUT.
Atlas des zones inondables			Doiteau C., Hydrex	1995	Délimitation de la zone inondable de la rivière DUMBEA.
CAREX Hydrologie Ministère de l' Equipement des Transports du Logement du Tourisme et de la mer Atlas des zones inondables	2002	Etude hydrogéomorphologique pour la détermination des zones inondables des bassins versants de la commune de Dumbéa.	Doiteau C., Hydrex	1996	Délimitation de la zone inondable de la rivière la FOA.
CAREX Hydrologie Ministère de l' Equipement des Transports du Logement	2003	Etude hydrogéomorphologique pour la détermination des zones inondables des bassins versants des communes de OUEGOA.	Doiteau C., Hydrex	1996	Etude hydrologique du bassin versant de la rivière HOUAILOU à Carovin.
du Tourisme et de la mer Atlas des zones inondables			Doiteau C., Hydrex	1997	Délimitation de la zone inondable dans l'enceinte de l'aéroport de la TONTOUTA.
CAREX Hydrologie Ministère de l' Equipement des Transport du Logement du Tourisme et de la mer.	2003	Elaboration de la cartographie des aléas inondations Commune de DUMBEA et MONT-DORE, NOUVELLE-CALEDONIE. (Juin 2003).	Doiteau C., Hydrex	1997	Extrapolation de la courbe de tarage de hautes eaux à la station limnigraphique de BOGHEN AREMO.
Carre J-C, SOGREA H	1998	Programme Ecoperm.	Doiteau C., Hydrex	1997	Extrapolation de la courbe de tarage de hautes eaux à la station limnigraphique de POUEMBOUT Boutana.
CLAIR Sophie, ORSTOM	1992	L'impact des crues cycloniques sur les basses vallées de la Pouembout et de la Thio.	Doiteau C., Hydrex	1997	Station limnigraphique de TONTOUTA - Courbes de tarage de basses et hautes eaux synthèse des données.
Danloux J., ORSTOM	1995	Les problèmes d'évaluation des débits de crue dans les basses vallées de la côte Ouest.	Doiteau C., Hydrex	1998	Limite de la zone inondable de la Thio.
Dinger F Y. Tacker, ONF	18/04 et 02/05/89	Protection contre les risques naturels et lutte contre l'érosion en NC.	Doiteau C., Hydrex	1998	Extrapolation de la courbe de tarage de hautes eaux à la station limnigraphique de la FATENAOUE.

AUTEUR	ANNEE	TITRE DE L'OUVRAGE
Doiteau C., Hydrex	1998	Extrapolation de la courbe de tarage de hautes eaux à la station limnigraphique de la Rivière des Lacs.
Doiteau C., Hydrex	1998	Station limnigraphique de THIO Saint-Michel - Courbes de tarage synthèse des données.
Garry G., METL, D.G.U, de l'Habitat et de la Construction. Masson M. CETE Méditerranée	1998	Cartographie hydrogéomorphologique de la zone inondable de la rivière THIO.
Garry G., METL, D.G.U, de l'Habitat et de la Contruction. Buquet P.	2001	Cartographie hydrogeomorphologique et prise en compte des zones inondables dans les documents d'urbanisme Nouvelle-Calédonie (Novembre 2001).
Sté CAREX environnement I.D.R	2000	Zone inondable de la rivière VOH - Rapport d'étude hydraulique.
I.D.R	2000	Zone inondable de TONTOUTA - Rapport d'étude hydraulique.
LAGANIER Richard, ORSTOM	1994	Contribution à l'étude des processus d'érosion et des risques naturels dans les lles du sus-ouest pacifique (NIIe Calédonie et les Iles Salomon. N° 9770).
LHENAFF René, ORSTOM	1990	Les plans d'exposition aux risques naturels (P.E.R.) 10ans d'expérience en matière de risques morphodynamiques. N° 10788.
Ministère de l' Aménagement du Territoire et de l' Environnement Ministère de l' Equipement des Transports et du Logement	1997	Plans de prévention des risques littoraux (PRP). Guide méthologique.
Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement Ministère de l'équipement des Transports et du Logement.	1997	Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPR). Guide général.
MONIOD F., ORSTOM	1960	Etude pluviométrique en Nouvelle-Calédonie.
ORSTOM	1982	Répertoire des crues maximales observées en Nouvelle-Calédonie N° 24. N° 7015.

AUTEUR	ANNEE	TITRE DE L'OUVRAGE
ORSTOM	1982	Répertoire des crues maximales observées en Nouvelle-Calédonie N° 25. Mis à jour 1982. N° 7016.
ORSTOM	1985	Données hydro-pluviométriques pour l'estimation de crues de projet pour l'étude de barrages sur la côte ouest. N° 7029.
Périnet F., Direction de l'économie rurale	1989	Protection contre les risques naturels et lutte contre l'érosion à THIO Annexe I - II – III.

# COMMUNE DE PAITA

# CARTES D'INONDABILITES POTENTIELLES

Echelle: 1/10 000

Edition: juin 2003

# LEGENDE

Zone potentiellement inondable

2\*



Cones de déjection

\* Voir page 3



Limite hydrogéomorphologique



Limite hydraulique

10.60

Cote de la crue centennale (NGNC)



Coupes



Axes de crue

Limite d'étude

#### AVERTISSEMENT

Ce document n'indique que l'emprise potentielle de l'ensemble des crues fréquentes à très exceptionnelles déterminées par méthode hydraulique ou hydrogéomorphologique.

Les limites d'application de ces méthodes et les conditions d'utilisation de ces cartes en matière d'inondabilité potentielle sont présentées dans l'atlas cartographique ou dans la notice annexée.